

ECHOS du COTA

QUELLE PLACE DEMAIN POUR LES ONG DE SERVICES ?

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES 1

#108

bulletin trimestriel d'information du COTA asbl

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | N°108 • trimestriel • Septembre 2005 / 3€

EDITEUR RESPONSABLE COLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE

RÉDACTION STEPHANE BOULCH
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTS ROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISME FREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO COUVERTURE JAMES BEDDING/PANOS PICT.

FORMULES D'ABONNEMENT

ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]
ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]
PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONNÉES BANCAIRES

DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB // IBAN : BE730682 1270 4960 //
068-2127049-60

*POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER
DE CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTER-
NATIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE
(FRAIS À VOTRE CHARGE)*

COTA ASBL

7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

25 ans... et des questions !

En cette année 2005, le COTA fête son quart de siècle. Ceci étant déjà un âge vénérable, pour une organisation non gouvernementale, nous avons voulu marquer cet anniversaire en s'arrêtant un moment pour " réfléchir ". Sans aller jusqu'à trop nous remettre en question, nous souhaitons tout au moins tenter de faire le point sur nos pratiques, sur les valeurs qui les sous-tendent et les confronter à celles d'autres acteurs de la coopération... Dès décembre 2004, nous avons ouvert le feu avec un numéro consacré au professionnalisme et au militantisme dans les ONG¹. C'est un peu dans cet esprit qu'ont été réalisés les deux numéros suivants puisqu'en interrogeant la notion d'impact, c'est la "culture" du développement que nous cherchions à recentrer². Le 10 juin dernier, nous avons invité quelques confrères et amis afin de les associer à notre réflexion et nous nourrir de leurs points de vue.

Les pages qui suivent réunissent quelques articles témoignant des contributions précieuses qui nous ont été offertes ce jour-là. A travers ces textes, même si sont abordés des enjeux plus généraux, c'est surtout le devenir des ONG de services qui est interrogé. Quelles seront les missions des ONG telles que la nôtre demain ? Avec nos valeurs, nos attentes aussi, quels sont les services qu'on devrait fournir et développer ? Telles sont les questions dont nous tentons d'amorcer les réponses dans le présent numéro. Certaines pourront sembler utopiques ou provocatrices mais, après tout on n'a pas tous les jours 25 ans !

¹ n° 105

² n° 106 et 107

→ sommaire

- 4 LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR ONG (O.CONSOLO)
- 8 L'AVENIR DE L'OFFRE DE SERVICES* (C. ACHEROY)
- 12 LE MULTI-ACTEURS CHEZ LES ONG UNE VOIE D'AVENIR ? EXEMPLE AU NORD ET AU SUD (M. TOTTE)
- 18 LE RÔLE DES INTERMÉDIAIRES DANS LES PROJETS MUTLI-ACTEURS (G. DE CROMBRUGGHE)
- 20 RAPPROCHER LES SAVOIRS ACADÉMIQUES ET LES SAVOIRS PRATIQUES : UN RÔLE POUR LES ONG DE SERVICES ? (M. TOTTE)
- 23 CHRONIQUE DE LIVRES
- 28 FORMATIONS - ÉVÈNEMENTS
- 30 ON NOUS INFORME
- 32 OFFRES D'EMPLOI
- 34 APPEL À CONTRIBUTIONS
- 35 PUBLICATIONS RÉCENTES / SITE INTERNET

ECHOS DU COTA est un trimestriel d'information qui suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.

Le **COTA** est une ONG de coopération au développement reconnue par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), active dans l'éducation et l'offre de services aux acteurs de la coopération : information, documentation, appui méthodologique, études-recherches, identification et évaluation d'interventions.

Le **COTA** est spécialisé dans les technologies et les méthodologies du développement.



DECES DE MARK NIEUWKERK



Mark Nieuwkerk nous a quitté le 2 septembre 2005. Il était l'un de nos administrateurs depuis 1986. Il a collaboré depuis plus de vingt ans à différentes études qui ont marqué la vie et le développement du COTA.

La première rencontre date du début des années 80 à l'occasion d'une vaste évaluation pour la Commission Européenne couvrant à la fois les projets ONG et les microréalisations dans une vingtaine de pays en développement. Mark est l'un des auteurs de la synthèse de ce travail qui a marqué la reconnaissance du COTA comme interlocuteur avisé en matière d'évaluation du développement. Il y a apporté tout à la fois le poids de son expérience, la profondeur de son questionnement et la légèreté avec laquelle il s'est introduit dans l'équipe. Cette synthèse a circulé pendant de nombreuses années parmi les professionnels du développement du Nord mais surtout du Sud, généralement sous le nom de "rapport vert".

Une autre étape importante fut celle qui aboutit à la publication du livre : Cheminements d'une action de développement. Mark est l'un des cinq auteurs, liés au COTA ou à l'IRAM, qui mirent ensemble ce qu'ils avaient observé, ce qui les avait étonnés et parfois ce qu'ils avaient pensé comprendre au cours de leurs pérégrinations dans de nombreux pays du Sud. Les auteurs, liés par une solide amitié, organisèrent de véritables conclaves d'écriture pour assurer une production collective. Ce fut finalement Mark qui accepta de faire le travail

de réécriture pour transformer cette rédaction collective en bouquin lisible et utile. Il le fit avec fidélité et talent.

Mark était un consultant recherché et apprécié. Peu enclin à suivre les méthodes rigides, il décrivait parfois son approche comme celle du fil d'Ariane. Observant tranquillement le fonctionnement d'une association ou d'un projet, il recherchait le fait, la personne ou la conversation qui l'étonnait, qui ne cadrerait pas parfaitement avec le discours plus officiel. Il orientait ses recherches à partir de là et amenait ses interlocuteurs à s'étonner avec lui et à réfléchir sur le contexte, les causes et les origines du petit problème observé. Cela mettait souvent en évidence les problèmes fondamentaux de l'association ou du projet. Lorsque Mark avait trouvé le fil d'Ariane, il ne le lâchait plus. C'est sa personnalité ouverte et attachante qui lui permettait de ne pas heurter ses interlocuteurs mais de les entraîner dans sa recherche du fond des problèmes et parfois leur solution.

Depuis deux ans, Mark était atteint d'un cancer. Il avait dû renoncer à presque toutes ses missions de terrain. Il restait cependant très actif assumant des tâches de préparation de colloques et de missions, d'édition et de traduction de rapports. Ces derniers mois, il préparait, pour la mi-septembre, un colloque sur la micro-finance, un sujet qui était en quelque sorte devenu sa spécialité. Mark est mort quatre jours après sa dernière réunion avec l'équipe du colloque.

Nous saluons l'ami et le professionnel. Il nous manque beaucoup.

→ LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR ONG

Olivier Consolo*

Lancer un débat au niveau européen sur les évolutions du secteur ONG n'est pas chose facile tant la diversité des ONG en Europe est grande. C'est sûrement là - à la fois - une de leurs grandes richesses et limites. Il se trouvera toujours des organisations pour ne pas se reconnaître dans le «diagnostic»... Certains défis principaux méritent toutefois d'être signalés qu'ils découlent de la politique d'aide au développement dans son contexte actuel ou qu'ils se rapportent plus spécifiquement aux ONG elles-mêmes...



2005 est une grande année de défis pour l'ensemble des acteurs du développement et de la solidarité internationale. Au niveau international, le sommet des Nations Unies sur les Objectifs du Développement du Millénaire représente un moment important pour l'engagement des Etats du monde dans la lutte contre la pauvreté, les droits de l'homme et la démocratie. Cinq ans après la déclaration du Millénaire, peu d'avancées concrètes ont été réalisées. C'est dans ce cadre que de nombreuses ONG de plus de 40 pays dans le monde (dont la Belgique) se sont mobilisées toute l'année durant pour alerter l'opinion publique et les décideurs politiques sur les enjeux du sommet international. Dans le cadre de la campagne (Global Call for Action Against Poverty), plusieurs pays européens ont organisé des activités publiques le 10 septembre à quelques jours de l'ouverture du sommet qui s'est déroulé à New York du 14 au 16 septembre. CONCORD et ses membres se sont aussi mobilisés à Bruxelles et Strasbourg

pour sensibiliser la Commission européenne et le Parlement européen. Le bâtiment emblématique de la Commission européenne (le Berlaymont) ainsi que le Parlement européen ont été drapés d'un ruban blanc, symbole de la campagne internationale.

En juillet, en Grande-Bretagne, à l'occasion du G8, les chefs d'Etats des huit nations économiquement les plus riches du monde ont intégré dans leur agenda politique les questions du développement du continent Africain et de l'annulation de la dette pour les pays les moins avancés.

L'année 2005 finira aussi par un moment très important pour les négociations internationales sur le commerce puisque la prochaine réunion de l'Organisation Mondiale du Commerce à HongKong portera notamment sur l'agenda de DOHA pour le développement. Là encore, les ONG et secteurs de la société civile se mobilisent activement. Après l'échec de Cancun, l'enjeu pour les négociateurs est grand. Au-delà des débats sur les sujets négociés à HongKong, c'est aussi la question de la gouvernance internationale qui est posée... Un échec lors de ces négociations ferait certainement «le bonheur» de certains secteurs de la société civile (considérant que l'accord recherché n'était pas positif), mais aussi le bonheur d'autres secteurs très conservateurs sur la scène internationale qui prônent un abandon du multilatéralisme (y compris des Nations Unies) pour renforcer les négociations bi(un)latérales et les accords régionaux.

Au niveau Européen, l'année 2005 ne manque pas de défis aussi :

- le processus de ratification de la constitution européenne momentanément(?) interrompu après les votes français et néerlandais ;
- la proposition du Commissaire européen pour le développement et l'aide humanitaire, Louis Michel, concernant une nouvelle stratégie de l'Union Européenne (UE) pour le développement ;
- les négociations difficiles entre les Etats membres de l'UE sur le futur budget communautaire pour la période 2007-2013 où les tensions sont vives quand il s'agit - à budget constant - de définir les futures priorités de l'Union.

Tout cela ne manque pas d'avoir aussi une incidence sur les ONG en général et les ONG européennes en particulier. Même si la majorité d'entre elles intègrent de plus en plus «l'action politique et de plaidoyer» à leurs stratégies (en complément de leurs actions de terrain, de partenariat et de sensibilisation de l'opinion publique), les évolutions internationales et institutionnelles (les Etats au nord et au sud intègrent de plus en plus les questions de développement dans leurs discours officiels) posent la question du rôle des ONG aujourd'hui et pour les prochaines années.

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DEMEURE-T-ELLE AUJOURD'HUI LE DÉFI PRINCIPAL ?

L'action des ONG de développement est généralement guidée par un engagement en faveur de la lutte contre la pauvreté. Cet objectif, louable et pertinent s'il en est, ne permet pourtant plus de répondre à l'ensemble des problèmes que les populations exclues et défavorisées affrontent au quotidien (tant chez

* Directeur de CONCORD (www.concordeurope.org)

nous que dans les pays du Sud). De nouveaux enjeux apparaissent et déjà certaines ONG et institutions d'appui se sont engagées sur ces nouvelles pistes d'action.

L'inéquitable distribution des fruits de la croissance et/ou de la globalisation semble constituer un obstacle majeur au développement. Cette question ne peut pas être résolue uniquement par des politiques publiques de lutte contre la pauvreté dans les pays concernés. Elle implique des réformes au niveau international et au niveau national une remise à plat des politiques de redistribution des richesses, dont la politique fiscale. La globalisation de l'économie et le peu de mécanismes régulateurs au niveau mondial, rendent très difficile, voir contre-productif, l'action isolée d'un pays ou d'un groupe de pays qui risqueraient alors de se retrouver à la marge des investissements et soutiens internationaux. La question de la gouvernance internationale sur les questions économiques et internationales est au centre de ce débat.

La question des droits économiques, sociaux et culturels au niveau international permettant de niveler (par le haut) et/ou de réguler les conditions de vie dans les sociétés du monde entier (tout en respectant les étapes et rythmes de chaque pays ou région) est aussi capitale.

Les menaces que font peser les processus de développement et de croissance économique (quand ils ont lieu) sur les ressources naturelles et environnementales pour les générations futures demandent aussi une analyse globale que la seule recherche du développement sur le court terme ne permet pas d'appréhender de façon satisfaisante.

La création d'activité, de richesse et d'emplois au Sud peut aussi avoir des effets indirects sur nos propres sociétés et économies et cela nos responsables politiques ne peuvent l'ignorer.

Les approches sont donc multiples, et tendent toutes à démontrer que la globalisation des inégalités et des problèmes demandent des réponses nouvelles.

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) EST-ELLE UNE POLITIQUE ISOLÉE ?

Les récents débats et décisions aux niveaux européen et international tendent à montrer que l'APD n'est plus considérée comme une politique séparée des autres, mais qu'elle est de plus en plus intégrée par les institutions et les décideurs dans ce qu'ils appellent un «policy mix». Cette approche globale fait entrer de facto l'APD dans les politiques extérieures de nos Etats et de l'UE. L'APD cohabite dès lors avec des considérations diplomatiques (affaires étrangères), économiques (accords commerciaux et de partenariats), sécuritaires (politiques de défense et de lutte anti-terrorisme), etc. ; sans oublier la traditionnelle dimension «historique» des relations entre Etats et régions.

Les ONG européennes défendent le caractère particulier de la coopération au Développement et elles insistent pour qu'aucune conditionnalité (politique, économique, migratoire ou militaire) n'y soit associée (exception faite dans certains cas, des conditionnalités démocratiques et des droits de l'homme). Cette position cohérente avec les principes et valeurs que nous défendons a cependant de plus en plus de mal à être entendue par les responsables politiques européens (même parmi les rangs de nos alliés traditionnels).

Ne nous faudrait-il donc pas développer une capacité d'analyse et d'action qui englobe la politique extérieure de l'Union Européenne (et des Etats membres) afin de mieux comprendre ces imbrications ?



L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT VICTIME DES EFFETS NÉGATIFS D'AUTRES POLITIQUES EUROPÉENNES ?

Cette question est liée à la précédente et n'est pas nouvelle, mais tant au niveau national qu'europpéen, les politiques publiques sont trop souvent cloisonnées, obéissant à des objectifs propres et indépendants.

Ces dernières années, quatre évolutions ont renforcé l'impact négatif de certaines politiques vis-à-vis des pays en développement :

- la compétence exclusive du niveau européen pour les négociations commerciales avec des pays tiers dans un contexte mondial de libéralisation accrue,
 - la réforme de la politique agricole commune (qui absorbe actuellement 40% des ressources du budget communautaire) et les pressions engagées pour ouvrir les marchés agricoles européens,
 - le retour sur l'avant scène de la politique européenne des questions de migration,
- plus récemment, les réponses recherchées par nos Etats et l'UE¹ face au risque terroriste.

Les compétences européennes ont toujours été fortes pour les deux premières (commerce et agriculture) et sont actuellement renforcées pour les deux autres (migration et sécurité). Or chacune d'elles concerne directement ou indirectement les pays en développement. A côté de ces quatre politiques européennes, mais avec un niveau de priorité et de visibilité politique moindre, la politique d'aide au développement définit des principes et poursuit des objectifs spécifiques censés renforcer les conditions de développement dans les pays les moins avancés économiquement.

Cependant, les principes et objectifs de la politique européenne de développement ne s'appliquent pas aux autres politiques décrites ci-dessus. Par conséquent, les risques sont grands et les occasions nombreuses pour qu'un accord commercial négocié à l'avantage de l'UE¹ ait des conséquences néfastes sur le marché local de biens de consommation courante (souvent alimentaire), ou qu'une conditionnalité à combattre l'émigration illégale soit imposée à un pays tiers, ou encore que des mesures (parfois peu «démocratiques») soient «négociées» en matière de lutte contre le terrorisme...

Tous ces cas de figures, présentés ici de façon «théorique», mais pourtant bien réels dans la vie des gens (les ONG élaborent de plus en plus de rapports thématiques illustrant

¹ C'est souvent le cas, l'UE représentant 20% du commerce mondial.

avec des cas concrets ce type de dérives), requièrent un renforcement de la cohérence entre les politiques européennes. Une cohérence pour le développement, afin de garantir qu'aucune autre politique de l'UE ne vienne limiter ou anéantir les efforts consentis par les pays partenaires en matière de développement et de lutte contre la pauvreté. C'est un défi que les ONG européennes et CONCORD sont en train de prendre à bras le corps en proposant des mécanismes transparents qui permettraient d'évaluer l'impact des autres politiques européennes sur le développement.

LES ONG RECONNAISSENT PEU LE BIEN-FONDÉ DE L'ACTION POLITIQUE

Pour la majorité d'entre elles, le mot même «politique» semble entrer en contradiction avec leurs statuts associatifs... Et pourtant, pour nous qui avons la chance de vivre dans des démocraties, l'engagement dans un débat critique avec les institutions et les hommes et femmes politiques est devenu indispensable quand on voit l'impact néfaste que certaines politiques internationales (et européennes) ont sur le développement des pays économiquement moins avancés. Une bonne partie du travail réalisé localement pendant de longues années auprès des gens peut être mis à mal par l'incidence d'une mauvaise politique au niveau national et/ou international.

Dans ce contexte, comment mieux lier «expertise»/«savoir technique» et «action politique»? De façon un peu provocatrice, je dirais que la planète a été diagnostiquée, scannée, observée, étudiée dans ses moindres recoins. Pas un village, pas une population locale qui n'ait été scrutée à la loupe. Les bureaux des ONG, des Ministères et des donateurs internationaux sont remplis d'études, de propositions et autres diagnostics. Aujourd'hui ce qui manque cruellement c'est le passage à l'action, au changement, aux réformes (le développement étant bien un processus qui vise le changement). Nous avons l'habitude de dire, même à une échelle très locale (par exemple quand une route a été promise à une communauté par les autorités et qu'elle ne voit jamais le jour) que «les choses ne bougent pas par manque de volonté politique»... On en revient donc au besoin de réfléchir à ce qui permet le changement, le mouvement... Cette expertise accumulée ces 20 dernières années (dont une bonne partie provient de la société civile elle-même) a notablement renforcé la crédibilité et la capacité de proposition des ONG tant au niveau local qu'international.

Fortes de cette crédibilité «technique/institutionnelle/scientifique», il est temps que les ONG reviennent aussi à leurs fondements : un engagement citoyen, avec d'autres citoyens, aux côtés de citoyens.

En d'autres termes, comment utiliser l'expertise accumulée comme un véritable outil d'aide à la décision politique?

LA VALEUR AJOUTÉE DES ONG INTERNATIONALES

Cette valeur ajoutée réside notamment dans leur triple rôle «Action de terrain et innovation», «sensibilisation de l'opinion publique et action politique au nord», «émergence d'acteurs de la société civile au sud et alliances internationales sur des sujets de portée mondiale».

Pour chacun de ces «rôles» pris individuellement, il est aisé de trouver d'autres acteurs/secteurs capables d'assurer cette fonction. Par exemple, des bureaux d'études et entreprises spécialisées pour des actions de terrain, des réseaux citoyens ou des collectivités locales pour l'action au Nord, etc. Ce qui fait, d'après moi, la valeur ajoutée des ONG internationales,

c'est donc bien qu'elles sont les seules à assurer (individuellement ou collectivement – à travers, réseaux, coalitions et plateformes) cette triple fonction.

Leurs activités de terrain et les partenariats tissés sur le long terme avec des acteurs au Sud sont censés alimenter directement leur travail de sensibilisation et de plaider chez nous et vice-versa. Ce triangle vertueux, souvent trop peu mis en valeur, renforce leurs capacités d'innovation, le contenu de leur message et leurs pratiques.

Hélas, de nombreuses institutions européennes et dans les Etats membres ne semblent plus percevoir ce rôle complexe et préfèrent assimiler les ONG à de simples prestataires de services («implementors» comme aimait à le dire l'ancien Commissaire européen au développement), lesquelles doivent donc être mis en concurrence économique avec d'autres acteurs privés ou non-marchands pour accéder aux financements publics. Certaines ONG sont d'ailleurs tombées dans ce piège, en se définissant elles-mêmes uniquement par rapport à leurs compétences techniques et de mise en oeuvre de services. A ce jeu là, il est fort probable que des institutions ou d'autres acteurs privés ne manqueront pas dans le futur de dénoncer des distorsions de concurrence en leur défaveur (notamment, les conditions fiscales particulières dont bénéficient les ONG).

Il est donc important de réaffirmer haut et fort ce qui fait la spécificité de l'action des ONG et donc leur valeur ajoutée, au-delà de la performance technique et opérationnelle.

LA RELATION ENTRE LES ONG (ET PLUS LARGEMENT LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE) ET L'ETAT

Ces dernières années, les institutions (notamment européennes) semblent tirer le bilan de vingt années de réformes internationales et dans les pays en développement. Réformes principalement orientées vers le «moins d'Etat». Aujourd'hui, dans la coopération au développement de l'UE et des Nations Unies, l'Etat redevient un partenaire privilégié de l'aide. Une grande partie de l'aide publique au développement est d'ailleurs toujours canalisée à travers des partenariats entre Etats.

Dans les pays en développement, la majorité des gouvernements reconnaissent aussi ouvertement leur responsabilité et leur rôle dans les processus de développement, de réformes, de croissance économique. De plus, ces dix dernières années, l'Etat «décentralisé» à travers les collectivités locales, les municipalités, les régions, etc. est devenu une pièce maîtresse dans les stratégies de développement.

De nombreuses ONG travaillent déjà sur le terrain en collaboration étroite avec des autorités locales (traditionnelles ou institutionnelles) mais aussi avec les services locaux de ministères et d'agences gouvernementales.

Pourtant, les ONG semblent avoir encore du mal à définir de véritables stratégies par rapport à ces acteurs étatiques tant au niveau international, national que local. Nous avons aussi parfois des difficultés à répondre à nos détracteurs qui perçoivent les ONG comme des acteurs se substituant à la force publique, à la responsabilité des institutions, notamment au niveau local.

Evidemment ce sujet est complexe puisqu'il renvoie aussi à la légitimité de la société civile opposée à la légitimité des institutions et des élus. Il renvoie aussi à la question de l'indépendance (politique et financière) des ONG vis-à-vis des donateurs internationaux, des gouvernements «souverains» au niveau national au Sud, des jeux de pouvoirs politiques au niveau local, etc.

Des analyses comparées basées sur les pratiques des ONG, permettraient sûrement de mieux cerner ces questions difficiles. A force de ne pas nous définir par rapport à l'Etat, ce sont les institutions qui nous définissent par rapport à elles, et nous perdons alors l'avantage de l'initiative et de la proposition.

L'ANCRAGE DES ACTIONS DES ONG DANS LES SOCIÉTÉS DU NORD.

Sommes-nous devenus (comme M. Louis Michel semble le suggérer parfois) à ce point de grands spécialistes sur des questions si complexes que seuls nous-mêmes (et quelques institutions spécialisées) peuvent nous comprendre ? La tendance naturelle à la spécialisation (exigée notamment par les bailleurs de fonds) présente le danger de nous enfermer dans notre propre secteur. Et nous connaissons tous ce qui arrive aux secteurs sociaux ou économiques qui ne se « parlent » plus qu'entre eux... : la menace de tourner en rond, de s'auto-satisfaire et de se couper des nouvelles évolutions externes.

Parallèlement, de nouveaux acteurs dans nos sociétés s'investissent de plus en plus dans la coopération et la solidarité internationale : des collectivités locales, des universités, des mouvements sociaux traditionnels (syndicats, mouvements de jeunes, etc.), mais aussi certains médias, des bureaux d'études spécialisés, sans parler d'autres secteurs très actifs et puissants d'ONG comme les ONG des droits de l'humain (de plus en plus actives sur les questions de transition et réformes démocratiques), les ONG environnementalistes, les ONG spécialisées sur la paix et la prévention des conflits...

Ces deux facteurs (risque d'enfermement et multiplicité des acteurs) rendent urgent l'ouverture de notre secteur sur d'autres modes de faire, modes de pensée et d'action. Je crois que les ONG « traditionnelles » de développement et d'aide humanitaire doivent prendre ce défi comme une véritable opportunité pour renouveler nos propres paradigmes, partager cet immense savoir-faire accumulé ces 40 dernières années, et enfin pour tisser de nouvelles alliances stratégiques qui renforceraient l'impact de nos actions (tant sur le terrain que dans le plaidoyer et la sensibilisation du public).

LA COMMUNICATION VERS UN PUBLIC PLUS LARGE

Les ONG communiquent beaucoup et investissent temps et ressources dans ce domaine stratégique où des spécialistes nous expliquent que dans ce monde moderne, global et compétitif, « pas de survie sans une stratégie de communication efficace ». La majorité de nos communications est d'ailleurs orientée à promouvoir nos actions (les fameux projets) et les organisations pour lesquelles nous travaillons. C'est le corollaire indispensable pour entretenir le soutien militant ou financier de ceux et celles qui appuient telle ou telle ONG ou réseau. C'est sûrement une nécessité. La communication dont je souhaiterais parler est différente : c'est la communication « didactique » vers le public en général pour « expliquer le monde tel

qu'il est, ou tel qu'il change ». Dans notre jargon, nous employons les termes de sensibilisation de l'opinion publique, ou d'éducation au développement. D'autres encore parlent de « campagnes de mobilisation »... Les approches sont diverses et c'est tant mieux.

Le défi est plutôt d'analyser si les contributions des ONG elles-mêmes, mais aussi des bailleurs de fonds sont suffisantes (en qualité et quantité) pour maintenir un engagement (actif ou passif) des populations européennes et des populations du Sud en faveur du développement durable, de la solidarité internationale, de la démocratie, de la paix, du respect de l'environnement et de la diversité culturelle et religieuse... Côté ONG, les chiffres précis sont difficiles à collecter tant les acteurs sont dispersés. Au niveau des institutions européennes (Commission et Etats membres) les chiffres sont éloquentes : moins de 100 millions d'euros par an sont destinés à des actions de sensibilisation et/ou d'éducation pour le développement dans les 25 pays de l'Union Européenne pour une population de plus de 400 millions de citoyens (chiffre à comparer aux près de 40 milliards d'\$/an d'aide attribuable aux européens : Commission européenne, Etats membres et ONG comprises). La Commission ne dédie que 20 millions d'\$/an pour 25 pays membres.

Les cinq pays les plus actifs dans ces domaines (Hollande, Finlande, Suède, Belgique et Luxembourg) représentent à eux seuls 40% des subventions de l'UE pour la sensibilisation et l'éducation au développement (pour une part de la population totale relativement faible). Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que ces mêmes pays sont les seuls en Europe à s'être engagés ou avoir déjà atteint l'objectif de verser 0,7% de leur PIB en faveur de l'Aide Publique au Développement... Serait-ce juste un hasard ces chiffres ? Ou cela démontrerait-il que quand les gouvernements et les ONG investissent sur le long terme dans la sensibilisation de l'opinion publique, alors les citoyens et les politiques sont plus enclins à soutenir l'effort de solidarité en faveur des pays pauvres...

Au niveau qualitatif, nous devrions analyser les pratiques mises en oeuvre depuis 20 ans, évaluer (si cela est possible) l'impact de ces actions et le nouveau contexte social et médiatique pour peut-être renouveler nos messages, nos publics (en les élargissant) et pour définir de nouvelles stratégies. Ce type de processus « bilan/diagnostic/nouvelle stratégie » demande des ressources et des compétences assez importantes qu'aucune ONG individuelle n'est capable d'apporter seule. Toutes les approches collectives au niveau régional, national ou européen devraient être dès lors privilégiées. Les pouvoirs publics devraient aussi reconnaître (comme dans beaucoup d'autres domaines) le besoin de capitalisation d'expériences, d'échanges de bonnes pratiques et d'études d'impact.

En matière de sensibilisation et de communication, un long chemin reste à faire et CONCORD s'est résolument engagé sur cette voie. L'enjeu va bien au-delà de l'aide au développement... Il s'agit d'investir dès aujourd'hui pour que nos sociétés ne se referment pas sur elles-mêmes dans dix ou vingt ans, notamment en cas de tensions économiques ou sociales internes (au sein de l'UE) ou de crises internationales.

Les ONG d'appui aux ONG opérationnelles ou dites « de service » pourront sûrement contribuer positivement à l'ébauche de pistes et de solutions. Ces questions et défis, souvent plus « politiques/stratégiques » que « techniques/opérationnelles », amèneront l'expert (spécialiste, compétent et fort de ces outils et méthodologies) à s'engager encore plus dans l'évolution de notre secteur, en jouant un rôle clé d'alerte, de facilitateur, de conseiller, d'animation. ■■



PHOTO : COTA

→ L'AVENIR DE L'OFFRE DE SERVICES*

Colette Acheroy**

L'offre de services (OS) est appelée à se développer pour répondre aux besoins liés à l'évolution de la coopération et de son contexte. Elle s'avère d'autant plus incontournable que l'avenir de la coopération au développement s'oriente davantage vers le renforcement des acteurs et des partenaires Nord/Sud ; et ce renforcement s'opère davantage par l'échange et l'apport de connaissances ou des expertises que par la simple mise à disposition de moyens matériels ou financiers...



PHOTO : COTA

L'OS est une offre d'activités dont l'objectif est de faciliter le travail des acteurs du développement et de la solidarité internationale, de renforcer leurs capacités ou leurs compétences et *in fine* d'améliorer la qualité de leur travail. Ces activités se situent notamment dans le domaine des études et de la recherche, de la collecte, du traitement et de la diffusion d'informations et de documentation, d'appui et accompagnement technique et méthodologique, de formation, d'animation de réseau... L'OS répond à une demande ou à un besoin explicite et/ou anticipé (implicite).

Depuis 1997, la législation belge de coopération reconnaît l'OS comme un secteur d'activités à part entière, pour lesquelles les ONG peuvent être subsidiées, afin de faciliter le travail des ONG et de leurs partenaires locaux par des échanges et des apports de compétence spécifiques, pour contribuer à atteindre l'objectif global de la coopération au développement. (Trois autres secteurs d'activités peuvent être subventionnés : le Financement de partenaires- FP—, l'Education au développement – ED- et l'Envoi de personnes.)

ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE SERVICES DES ONG BELGES (FRANCOPHONES ET BILINGUES)

Un peu plus de vingt ONG belges francophones et bilingues réalisent des activités de services, dans le cadre de la législation de coopération. Une analyse de ces activités, réalisée par le COTA en 2003 amène les constats suivants :

- Les ONG de services établissent des bases de données, gèrent des centres de documentation, dispensent des formations, animent des espaces de dialogue, conduisent des études-recherches-analyses, procurent des appuis (techniques, méthodologiques, institutionnels), assurent des transferts technologique ou de savoir-faire, font du lobbying.
- Les principaux **thèmes** des activités réalisées sont la microfinance, la dette des PVD, les mouvements sociaux, les droits fondamentaux, les technologies, le commerce équitable, les migrants, les organisations paysannes, la sécurité alimentaire, les méthodes/outils de développement, la macroéconomie et la politique, la culture et le développement, les mines antipersonnel, les enfants, le genre, certains pays/régions du monde (lobbying).
- Les **bénéficiaires** des activités réalisées sont, pour 13 ONG, au Nord et au Sud, pour 10 ONG, uniquement ou principalement au Nord et, pour 6 ONG, uniquement ou principalement au Sud.
- Ces **bénéficiaires** sont des ONG belges, des (futurs) coopérants, des ONG européennes, des ONG/associations et/ou organisations du Sud, divers milieux professionnels/d'expertise liés aux thèmes propres de l'ONG, des formateurs/enseignants, des chercheurs/étudiants/universités, des associations et mouvements non ONG, des réseaux et organisations faitières, des institutions/bailleurs de fonds et monde politique ou diplomatique, des médias, des associations de migrants (en Belgique).

ENJEUX ACTUELS DE L'OFFRE DE SERVICES DANS LE CONTEXTE BELGE

Les différents acteurs concernés par l'OS (personnel DGCD, ONG, bénéficiaires etc.) n'ont pas toujours la même compréhension ou interprétation de la portée de ce secteur. Ceci a conduit les ONG de services, réunies au sein d'un Groupe sectoriel OS (GSOS) de leur fédération ACODEV, à réaliser ou commanditer divers travaux¹ qui permettent de clarifier le concept, et de mettre en exergue la pertinence et la valeur de l'OS.

* Cet article est principalement le résultat d'une compilation de textes écrits au sein du Groupe sectoriel Offre de Services (GSOS) de la Fédération des associations de coopération au développement (ACODEV), d'un texte intitulé «Perspectives en OS» écrit par Freddy Destrait, ex président du GSOS en 2004, ainsi que d'une note stratégique de la Commission d'avis ONG (2000).

** Secrétaire Générale du COTA, présidente du GSOS.

¹ - *Tableau d'identification de l'OS : acteurs, types de services, bénéficiaires,...* (GSOS-ACODEV, 2002),
 - *Exploration de la demande en OS* (GSOS-ACODEV, 2003),
 - *Note de synthèse pour la clarification de l'OS* (Réf. 030520) (ACODEV-COPROGRAM, mai 2003),
 - *Etendue et spécificité de l'OS* (COTA, 2004),
 - *Evaluation transversale de l'OS des ONG subsidiées par la DGCD* (HIVA, 2004)

Elles ont également organisé en 2003, en collaboration avec leurs homologues flamands, un atelier d'échanges entre la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD) et des ONG de services, au sujet de l'OS. Les recommandations suivantes ont été proposées par le secteur ONG en vue de s'accorder sur l'interprétation de la loi :

- le **public cible** de l'OS est prioritairement le secteur ONG et les partenaires locaux mais les services doivent rester ouverts aux autres publics intéressés par les questions de développement ou impliqués dans la solidarité internationale;
- les services devraient répondre à des **besoins explicites et/ou implicites** des publics cibles ;
les services devraient être **accessibles** à l'ensemble du public cible, et leurs **résultats devraient être socialisables** ou exploitables aussi largement que possible ;
les services subsidiés devraient pouvoir faire l'objet d'un **paiement modique** par le bénéficiaire ;
- **l'OS se différencie de l'Education au Développement** par ses objectifs et son public cible (L'ED a pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'instruire sur la coopération au développement et la coopération internationale et d'induire des changements de comportements ; l'OS a pour objectifs de faciliter et soutenir le travail des acteurs de la solidarité. Le public cible de l'ED est la population en Belgique ou des groupes délimités de cette population ; le public cible de l'OS est les acteurs de la solidarité internationale.) ;
- **l'OS se différencie du Financement de partenaires** (Un service fourni par une ONG belge à l'intention exclusive de son(ses) partenaire(s) du Sud, qui bénéficie(nt) de l'appui financier de cette ONG, rentrera dans le cadre du FP et non de l'OS ; par contre, un service fourni par une ONG belge à des acteurs du Sud avec lesquels elle n'entretient pas des relations de partenariat, ou à son(ses) partenaire(s) en même temps qu'à d'autres acteurs qui ne bénéficient pas

de l'appui financier de cette ONG, rentrera dans le cadre de l'OS et non du Financement de partenaires.).

Un projet de réforme du cofinancement des ONG belges est actuellement en cours, mais l'Administration et le Ministère n'ont pas encore présenté de positionnement précis par rapport à l'OS.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES

Compte tenu de l'évolution de la coopération et de son contexte, il semble que l'offre de services soit appelée à se développer dans le futur. Cette évolution porte notamment sur les éléments suivants :

- **Le rôle des acteurs**
Le rôle des acteurs locaux du développement évolue vers une plus grande prise en charge de fonctions techniques, sociales et économiques. Ceci induit des changements dans les fonctions remplies par les ONG du Nord. Celles-ci ont développé des services et devront en développer davantage pour accompagner les acteurs du Sud, en particulier leurs partenaires. Cette capacité d'offrir des services est le principal élément de valeur ajoutée des ONG du Nord.
- **Les compétences au Sud**
De plus en plus des réponses locales existent aussi en termes de services. Les différents acteurs doivent donc s'adapter à cette évolution.
- **Les types d'acteurs**
L'apparition de nouveaux acteurs (collectivités locales, économie sociale,...) sur la scène du développement, les évolutions de certains partenaires traditionnels des ONG (organisations paysannes) transforment également la demande de services.



PHOTO : COTA

- La coopération multi-acteurs

La tendance aux partenariats multi-acteurs induit de nouveaux besoins en termes de communication, concertation, négociation, modération...

- Les exigences des bailleurs de fonds

L'évolution de l'exigence des bailleurs de fonds en matière d'efficacité et de résultats ainsi que sur les méthodologies du développement implique aussi une professionnalisation accrue du secteur ONG qui engendre des besoins plus conséquents d'offre de services.

- Les évolutions technologiques

Ces prochaines années seront «modélées» par l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication. Leur impact affectera les façons d'apprendre (accès à l'information, à la connaissance), de travailler et les échanges entre différents acteurs de la coopération (Nord/Sud – publics/privés). La «société de l'information» va modifier les rapports traditionnels entre identité des acteurs – activités – territoires (par exemple on constate, déjà actuellement, le développement de services en ligne alors qu'il y a encore peu de temps, les services se développaient dans une certaine proximité territoriale entre les acteurs).

- L'évolution des contextes

Les évolutions des contextes dans lesquels les acteurs du développement agissent (construction de grands ensembles territoriaux), de même que le développement de la complexité des matières sur lesquelles les ONG agissent (OMC, traités régionaux, ...) transforment aussi la demande de services.

Ces évolutions modifieront les demandes/ besoins/ attentes des acteurs en termes de nature des services, de leur qualité, leur disponibilité et leur accessibilité. L'offre de services doit permettre aux acteurs de s'adapter aux évolutions. Certaines besoins/ demandes collectifs de renforcement de compétences et de capacités se développeront qui requerront des réponses collectives.

UN RÔLE NOVATEUR DES ONG DE SERVICES

Pour accompagner ou anticiper les évolutions des acteurs de développement du Sud, les ONG du Nord qui travaillent avec des partenaires du Sud devront :

- développer leurs capacités d'innovation au niveau
 - des domaines de travail (ex : microfinance),
 - des modalités opérationnelles (y compris nouveaux métiers, outils, méthodes),
 - du système de partenariat et donc d'échanges/transferts d'informations, de connaissances et de savoir-faire...,
- se spécialiser : les ONG devront sortir du «système généraliste» dans lequel elles se trouvent encore régulièrement pour se spécialiser afin d'apporter des réponses plus pointues aux demandes de services. Elles devront donc mieux préciser leurs champs d'expertises (et d'expériences).
- travailler de plus en plus en réseaux constitués soit sur la base d'une complémentarité de métiers, soit sur une base thématique (recherche de plus de synergies et de partage de compétences).

Comme les autres ONG du Nord qui travaillent en partenariat avec des acteurs du Sud, les ONG de services doivent déve-

lopper leurs capacités d'innovation de manière à anticiper les besoins du secteur. Elles ont ouvert la voie vers de nouveaux domaines de travail, souvent bien avant que le reste du secteur ne s'y engage (par exemple la coopération décentralisée, le microcrédit, etc.). Mais il est important qu'elles puissent conserver l'autonomie nécessaire pour continuer à jouer ce rôle novateur.

POINTS FORTS DES ONG DE SERVICES

Les ONG ne sont pas les seules à jouer un rôle en termes de services. Les universités, les bureaux d'études privés, ou d'autres acteurs de la coopération peuvent aussi s'y atteler. Seulement les ONG maintiennent une philosophie d'intervention et d'action qui leur est propre. Quels sont leurs points forts ?

- Leur perspective éthique et politique, leur vision du développement partagée avec d'autres ONG ;
- Leur connaissance du monde associatif, des ONG et de leurs partenaires ; leur perception fine des besoins de ces derniers ;
- Leur expertise interne ;
- Leur engagement dans des instances collectives de coopération au développement ;
- Leurs relations avec des groupes de la société civile européenne qui ne sont pas nécessairement impliqués dans la coopération au développement, relais de leurs acquis ;
- Leurs relations avec des réseaux de partenaires mobilisables pour une véritable coopération.

CONCLUSIONS

En créant l'offre de services comme un secteur d'activités à part entière, l'esprit de la loi belge de coopération de 1997 était bien de renforcer ce secteur des services pour faciliter et soutenir le travail des ONG et de leurs partenaires locaux dans le sens d'une amélioration de la qualité des programmes de développement.

Compte tenu de l'évolution de la coopération, les ONG de services sont convaincues que ce secteur gagnera progressivement en importance et espèrent que la réforme du cofinancement actuellement en cours maintiendra cet esprit et cette volonté de renforcer ce secteur, tout en clarifiant les modalités. Si la diversité des services fournis rend parfois difficile la vision homogène du secteur, elle n'enlève en rien leur pertinence, leur qualité, leur plus-value. Cette diversité ne va que s'accroître dans le futur. L'évolution constante du contexte nécessite une adaptation constante des services qui implique que le secteur de l'OS ne peut pas rester figé.

Sans être les seuls prestataires d'offre de services, les ONG ont une plus-value dans ce domaine qui mérite d'être reconstruite et renforcée.

Les ONG de services, quant à elles doivent poursuivre leur travail de recherche de qualité. Le groupe sectoriel OS d'ACODEV envisage d'approfondir des questions telles que celle des critères de qualité des offres, celle de l'identification des besoins, celle de la socialisation des services. Elles espèrent que ce volet d'activités pourra évoluer en faisant l'objet d'une concertation large et constructive entre les acteurs concernés : pouvoirs publics, Administration, Fédérations, bénéficiaires... ■■

A NOUVEAU DISPONIBLE

Un outil en français directement utile et opérationnel en matière d'organisation et de suivi d'une évaluation d'une action de développement dans le Sud.

Pour pallier certaines faiblesses en matière d'évaluation et offrir des outils méthodologiques utiles aux ONG fait partie de la mission du COTA.

Le guide est destiné aux petites ONG du Nord (ONGN) qui appuient des actions dans le Sud, souhaitent faire évaluer ces actions et ne savent pas toujours comment faire. Il est élaboré pour le commanditaire de l'évaluation et non pour l'évaluateur. Ce n'est ni un traité théorique, ni un manuel pour les évaluateurs, ni un vademecum d'évaluation pour les opérateurs du Sud ou pour les actions d'éducation au développement. On n'y trouvera pas de description des techniques utilisées par les évaluateurs pour récolter l'information et donner des appréciations.

Il s'agit d'un outil pour l'ONGN qui veut -en collaboration avec son partenaire- lancer l'évaluation de ses actions dans le Sud et lui permettre de programmer, commanditer, suivre et utiliser une évaluation réalisée par des évaluateurs externes à l'ONG.

le guide est divisé en 6 chapitres:

- I- Les acteurs et le partenariat
- II- Rôles et fonctions de l'évaluation
- III- Les différents types d'évaluation
- IV- Les étapes d'une évaluation (externe)
- V- Elaborer les termes de référence
- VI- Informations utiles



Hors Série n° 2, Claire Leloup et Sandra Descroix, COTA, Bruxelles, 2002, 82 p.

Disponible au **COTA** au prix de 5,30 (plus frais de port éventuels)

COTA asbl • 7 Rue de la Révolution • 1000 Bruxelles • Tél: +32 (0)2 218 18 96 • Fax: +32 (0)2 223 14 95 • info@cota.be

→ LE MULTI-ACTEURS CHEZ LES ONG UNE VOIE D'AVENIR ?

EXEMPLE AU NORD ET AU SUD

Marc Totté*

Loin d'être une nouvelle mode, le concept du multi-acteurs renferme des enjeux qui pourraient sensiblement renouveler les façons de concevoir le partenariat et, de manière plus générale, la coopération au développement. Certaines ONG ont déjà bien investi ce champ et nous apprennent beaucoup sur l'intérêt de la démarche mais aussi ses difficultés.

- celui d'une ONG au Nord, le CIEPAC, impliquée au Nord auprès de populations immigrées, avec des acteurs sociaux, pour des collectivités locales.

Ce choix n'étant pas anodin comme la suite le montrera.

LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DES «NIAYES» AU SÉNÉGAL (PACN)



PHOTO : COTA

Il est difficile de parler du Multi-acteurs tant cette notion englobe des cas extrêmement différents. Il n'est donc pas dans nos intentions ici de fournir des normes (sur ce qui serait du bon multi-acteurs) et des recettes (sur comment le mettre en pratique), mais plutôt de susciter un débat à travers des exemples.

L'intérêt du concept est assez bien illustré par cette image qui montre la nécessité de s'entendre entre différents types d'usages et d'acteurs (usagers, fournisseurs de services) autour de l'accès à des ressources (ici l'eau)... de plus en plus limitées.

Nous avons choisi deux exemples pour illustrer le propos de façon plus profonde :

- celui d'une ONG du Sud, ENDA-GRAF, impliquée dans un programme d'aménagement régional, avec un ministère, en appui aux collectivités locales et aux différents «collectifs» d'acteurs ;

Les Niayes représentent une région agro-écologique vitale pour le Sénégal. C'est une région essentiellement littorale, concentrant 52,5% de la population du Sénégal (!) dans quatre régions, neuf départements, avec un Taux d'urbanisation moyen de 69%.

Il s'agit de la première région économique du pays. En particulier parce que les «Niayes» - terme local indiquant des dépressions inter-dunaires où la nappe phréatique est affleurante en saison des pluies - offre des potentialités importantes pour une agriculture plus intensive basée sur la maraîché-culture et l'arboriculture fruitière.

Cette région est cependant confrontée à un phénomène d'urbanisation particulièrement accéléré entre Dakar et Saint-Louis. Si de nombreuses études ont montré ces dernières années l'importance des villes moyennes pour le développement de leurs arrière-pays, on est ici dans un cas d'urbanisa-

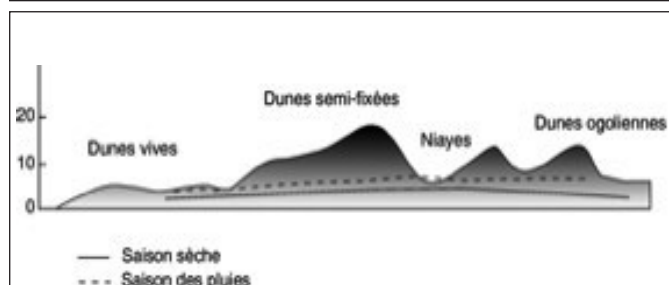
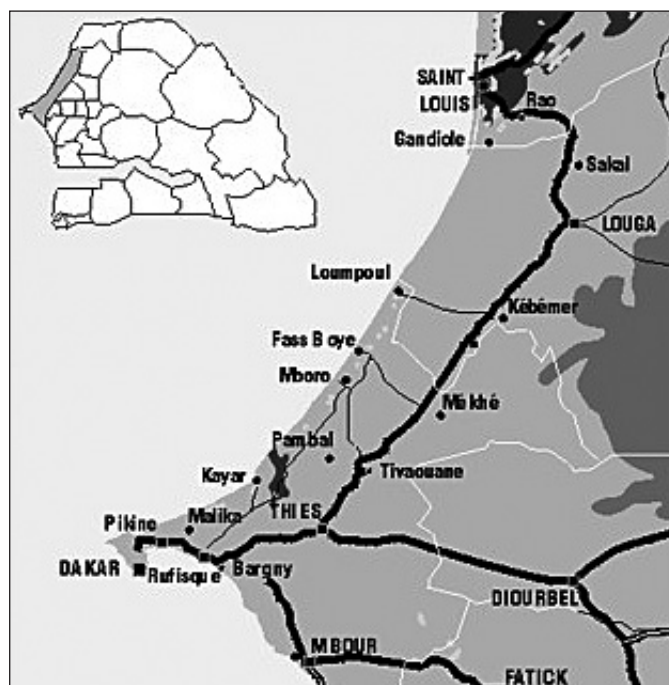
* COTA

tion particulièrement accéléré et qui ne ménage que peu de possibilités de maintien d'espaces naturels et de valorisation d'activités rurales aux abords des villes. En zone rurale, la forte spéculation à la fois immobilière et agricole, engendre une occupation particulièrement anarchique et rapide. Il en résulte un cortège de «problèmes» bien connus :

- dégradation des écosystèmes (salinisation, pollution des nappes)
- mitage¹ de l'espace rural,
- processus d'exclusion,
- appauvrissement,
- augmentation des conflits entre utilisateurs...

Pourtant, de nombreux «projets» et programmes sont actifs dans cette région. On y dénombre :

- une centaine d'acteurs collectifs (ONG, PP, CL, OCB,...),
- trois grands programmes d'envergure régionale,
- une multitude de petits projets



Mais ces interventions restent généralement sectorielles, très cloisonnées et limitées dans le temps. Dans un tel contexte, il est impératif de décroisonner et de réguler les interventions par la concertation...

Les objectifs du PACN sont de «décloisonner» et «réguler» à travers des démarches plus englobantes et politiques.

Plus englobantes parce que la prise en compte de certaines questions locales telles que la fertilité des sols, la production, la rentabilité de l'exploitation interpelle en effet des théma-

tiques plus vastes comme celle du foncier, qui elle-même rejoint la problématique de la gestion de l'espace dans un contexte de forte expansion urbaine ; plus politique parce que, selon les constats de l'ONG ENDA-GRAF, les tendances lourdes qui affectent la zone des Niayes sont d'abord le fait de crises de relations entre milieu urbain et rural d'une part, entre citoyens et institutions publiques d'autre part, ou encore entre l'homme et son environnement.

Il s'agit donc de tenter de réarticuler acteurs, espaces et défis à travers :

- de nouvelles dynamiques de concertation,
- la promotion de mécanismes de régulation,
- l'élaboration de «pactes» et de mécanismes de négociation sociale ;

ceci afin d'anticiper et de contrôler l'urbanisation, favoriser l'équité dans l'accès aux ressources et dans les conditions de leur exploitation, améliorer l'organisation des acteurs et des filières.

Une telle entreprise ne pouvant se concevoir sans des partenaires forts et disposant de toute la légitimité requise, l'ONG ENDA-GRAF a entrepris une collaboration avec le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MUAT). Les autres partenaires du programme étant :

- d'autres équipes de l'ONG ENDA-TM,
- Les Collectivités locales,
- Les services déconcentrés,
- Les «programmes»,
- Les différents «collectifs» à la base,
- Indirectement, certains experts extérieurs en appui.

DANS UN PREMIER TEMPS, DES ACTIVITÉS PLUTÔT «SOFT»

Trois types d'activités sont prévues dans le programme ; des activités concernant tout d'abord l'appui à la capitalisation, la réflexion et les échanges d'expériences par des :

- étude exploratoire,
- ateliers sur l'aménagement concerté,
- ateliers sur les systèmes de financements
- appuis à la mise en place d'un cadre interrégional,
- appuis aux collectivités locales

Il s'agit ensuite, de manière plus concrète, d'accompagner l'élaboration de schémas directeurs. Ceci afin, dans un moyen terme, d'appuyer les initiatives agro-écologiques dans deux domaines :

- les filières productives,
- les pratiques agro-écologiques

LES CARENCES EN CONCERTATION

Les premiers résultats sur l'état des lieux de la concertation montrent de manière parfois assez prévisible que la concertation est inexistante entre cadres de concertation d'une même localité, entre cadres d'une même filière, entre intervenants au niveau d'une même localité, vis-à-vis des autorités locales (souvent à peine consultées), entre collectivités locales. Elle se révèle par ailleurs difficile là où elle existe, car peu représentative et entravée par de nombreux problèmes de modalités d'élection et de renouvellement, d'accaparement des ressources, de politisation, de dépendance aux structures d'appui et faute d'une implication suffisante des services techniques et déconcentrés, ou plus simplement d'expression et de communication entre acteurs.

¹ Multiplication de résidences dispersées dans un espace rural.

Ce déficit de communication engendre des conflits sur les limites territoriales, sur la gestion de certains services (déchets), entre agriculteurs et éleveurs, etc.

LES POTENTIALITÉS DE LA DÉMARCHÉ

Les premières concertations établies dans le cadre de ce programme ont montré la pertinence de la démarche. Tout d'abord sur une thématique cruciale : les systèmes de financement locaux (SFL). Les systèmes de financement ont, dès le début du programme, retenu l'attention des acteurs. Trois ateliers ont été réalisés dans chacune des zones du PACN. Ces ateliers mettent en exergue l'importance stratégique du micro-crédit (pour participer à l'émancipation des producteurs vis-à-vis des usagers) mais aussi une incapacité des différents systèmes à adapter leur offre à la demande, générant de nombreux impayés et pour certains systèmes une faible viabilité. Ils ont également fait ressortir le fait que le cloisonnement des différents systèmes empêche d'approfondir les problèmes et de tendre vers des réponses et des appuis nécessairement plus globaux et collectifs.

Ils ont enfin conduit à la mise en place d'un cadre de concertation spécifique sur les SFL à l'échelle régionale

D'autres résultats ont été obtenus à travers l'accompagnement du Ministère dans l'élaboration du Plan Directeur d'Aménagement et de Sauvegarde (PDAS) avec, pour conséquences, outre une réaffirmation de la nécessité de décentraliser le processus de concertation au niveau des sites, la mise sur pied d'un dispositif de coordination entre acteurs et de gestion du PDAS et d'un autre programme de protection des dunes le PASDUNE.

Ce dispositif est basé sur un comité de pilotage de la concertation, des commissions thématiques (mobilité urbaine, préservation des équilibres écologiques, agriculture urbaine, tourisme et loisirs, enjeux fonciers), des Comités Départementaux de Développement.

Il a permis l'**organisation de rencontres au niveau «sites» et «villes»** (en tout 20 ateliers associant 500 acteurs-clefs) où certains thèmes sensibles sont discutés sur le terrain avec les principales catégories d'acteurs et en présence «d'anciens» détenteurs de la mémoire collective sur l'histoire du site. Les étapes suivantes étant l'élaboration collective de scénarios d'aménagements (capitalisés et enrichis par un consultant), et l'organisation d'un examen concerté du rapport sur les propositions d'aménagement

ACQUIS ET ENSEIGNEMENTS

Un des principaux acquis en terme de partenariat multi-acteurs a été une reconnaissance mutuelle de deux acteurs qui jusque-là entretenaient peu de rapports, voire pouvaient s'opposer. Par ce partenariat, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a reconnu l'utilité de l'appui d'une organisation non gouvernementale, tandis que l'ONG ENDA se distancie davantage des discours diabolisant l'administration bureaucratique.

La nouvelle vision qui a émergé de ce partenariat en matière d'aménagement du territoire a pu être mise en œuvre dans la région de Dakar à un niveau où l'administration seule ne pouvait pas le faire. Elle permet en retour à ENDA de dépasser les approches exclusivement «à la base» pour travailler à des changements plus significatifs en influant sur les politiques publiques. Ce partenariat constitue enfin un signal fort en

direction des autres acteurs. Il s'agit de promouvoir la reconnaissance du point de vue de l'autre et de sa légitimité à le faire valoir, de partager l'information, d'accepter l'ouverture des dispositifs décisionnels et de privilégier coopération et partenariat plutôt que compétition et luttes d'influence.

D'autres acquis sont encore en discussion² :

- Elargissement de la démarche aux « actes » d'urbanisme et les outils de planification,
- Elargissement à d'autres programmes (canadiens, SDA de la grande côte)
- Promotion d'un aménagement considérant des territoires écotopographiques dépassant les territoires administratifs (appui à l'élaboration concertée du Schéma Directeur de la Grande Côte),
- Mise en place d'une 'alliance' sur les Niayes autour d'un 'observatoire'

Toutefois l'expérience confirme également un certain nombre d'enseignements sur les limites de la concertation formelle. La direction des cadres de concertation est un enjeu de pouvoir important. En l'absence de régulation extérieure, ces cadres sont souvent soit le simple reflet des rapports de force en présence, soit le lieu de confrontations dures et peu productives. D'autres mécanismes de concertation sociale existent et peuvent être mobilisés à différents moments pour renforcer la dynamique et la rendre moins liée aux enjeux classiques de mobilisation de moyens apportés par les programmes. De manière générale, la concertation exige de nouveaux savoirs-faire qui manquent encore cruellement.

AUTRE LIEU, AUTRE ÉCHELLE, MÊMES PRÉOCCUPATIONS : L'APPUI À LA CONCERTATION DANS UN QUARTIER PARTICULIÈREMENT DÉFAVORISÉ DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Le Petit Bard est un quartier de Montpellier qui défraie de temps à autre la chronique. Il s'agit d'une des plus grandes copropriétés de France (avec plus de 800 logements en copropriété). Construit à l'origine pour les rapatriés d'Algérie, il est désormais occupé par des populations, essentiellement d'origine marocaine (à 80%) et est devenu le symbole de ce qu'il est fréquent d'appeler aujourd'hui une copropriété dégradée (voir encadré). Après la mort d'un de ses habitants, dans l'incendie d'une des cages d'escalier, un long bras de fer entre le quartier et les autorités locales a abouti récemment à la promesse de mise en œuvre d'un énorme projet de restructuration étalé sur sept ans.

«Construit au début des années 1960 pour faire face à l'arrivée des pieds-noirs, constitué d'une tour et d'une dizaine de barres de quatre à huit étages, l'ensemble urbain du Petit-Bard, où vivent quelque 5 000 personnes, présente aujourd'hui toutes les caractéristiques d'une zone urbaine en difficulté, avec notamment un taux de chômage supérieur à 50% des actifs. Les loyers y sont plus élevés que ceux du parc HLM, malgré les huisseries déformées par l'humidité, les installations électriques hors normes, les caves insalubres... «C'est l'une des copropriétés privées les plus dégradées de France», a confirmé le secrétaire d'Etat.»
<http://www.unarc.asso.fr/site/actual/actudumo/0704/degredes.htm>

² Mais les changements récents au niveau du Ministère semblent compromettre ces perspectives.

C'est dans ce contexte que le Conseil Général de l'Hérault a proposé à une ONG, le CIEPAC (Aide au développement local), d'aider à retisser des liens entre la population et les services sociaux.



En effet, la plupart des services publics et sociaux ont disparu dans le quartier et on déplore une certaine incapacité des services restants à construire des approches partenariales et collectives, les travailleurs sociaux ayant généralement une vision cloisonnée et partielle des problèmes des familles.

En définitive, les pouvoirs publics sont incapables d'intervenir sur les espaces communs qui appartiennent à la copropriété. La principale réponse de la ville aux récents mouvements des habitants a en effet été de créer des équipes de « médiation urbaine » pour assurer « la sécurité, la dissuasion et le dialogue ». Parallèlement, la ville a entrepris de racheter progressivement des logements qui se libèrent.

Il a donc été demandé à l'ONG de travailler sur un vieux projet (la maison de l'Enfance et de la Famille) de manière à modifier les pratiques et les rapports des travailleurs sociaux avec les populations et à permettre une approche plus partenariale entre les différentes équipes et institutions du quartier. C'est la spécificité de cette ONG, au départ spécialisée dans le développement local au Sud, dans la participation et l'implication des habitants qui a séduit le commanditaire, dont l'action sociale et la protection maternelle et infantile sont une des compétences transférées par les lois de décentralisation de 1982-1983.

DES OBJECTIFS SIMPLES BASÉS SUR UNE DÉMARCHE DE RENCONTRE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs du programme sont globalement de créer les conditions de la participation des parents dans une association reconnue, partenaire des intervenants, et des autres associations du quartier.

Compte tenu des antécédents, la démarche est prudente, faite de rencontres et d'échanges, notamment sur une définition concertée des fonctions, des tâches et des responsabilités que chacun aura à assumer et à respecter (avec le Conseil Général, la CAF, les intervenants sociaux, les associations et les représentants de parents).

Elle vise aussi à accompagner des usagers, des intervenants et des associations du quartier (et au delà) dans une série de démarches qui les mettent en relation avec les services extérieurs.

DES ACTIVITÉS D'ACCOMPAGNEMENT LONGUES ET QUOTIDIENNES

Financées par le Conseil Général de l'Hérault et la Caisse d'Allocations Familiales, les activités concernent :

- l'information large des habitants (à travers les associations et les services) sur le rappel des acquis de la démarche menée depuis un an et sur ses perspectives,
- des réunions de concertation avec les associations existantes dans le quartier et les intervenants sociaux pour définir les exigences à respecter en matière de participation et de partenariat avec l'association qui sera créée,
- l'appui au choix des représentants des parents / usagers de la Maison qui constitueront l'association (octobre, novembre 2004),
- l'aide à l'élaboration de documents : charte, règlement, contrat... pour clarifier les missions de chacun et notamment la création d'une association d'usagers,
- le fait de veiller au respect au quotidien par tous les acteurs des principes de la participation et de la responsabilisation des parents (il y aurait le risque qu'ils soient considérés comme des « petites mains »...),
- le fait de faciliter les échanges d'information et des concertations régulières entre acteurs pour une articulation souple des associations entre elles,
- l'inscription de la valorisation des savoirs-faire parentaux comme principe fondateur de la MDEF,
- la formation des responsables de l'association d'usagers,
- l'appui méthodologique aux différents intervenants sociaux dans le quartier,
- la facilitation de la communication entre intervenants et habitants du quartier,
- la formalisation de la participation des habitants et l'organisation d'un dispositif de concertation entre tous les acteurs concernés.

Pour de tels appuis, on perçoit combien les financements doivent être souples et engagés sur le long terme. Etalés dans le temps, ils ne sont pas très coûteux, mais exigent une certaine disponibilité à suivre et réagir à aux demandes ponctuelles.

QUELQUES ENSEIGNEMENTS ET QUESTIONNEMENTS POUR UN DÉBAT ...

La présentation de ces deux cas tend à montrer que les innovations en matière de partenariat, de concertation, en bref de démocratie participative, viennent plutôt du Sud. Les deux expériences sont fort en avance sur les pratiques de concertation et d'échanges entre acteurs publics et privés et se fondent toutes deux sur des expériences de développement au Sud. Au Nord la tendance n'a-t-elle pas trop été de se désresponsabiliser du politique vis-à-vis des institutions formelles ? De nouveaux métiers – de médiateur, de facilitateur, d'animateur – se créent au Sud qui n'existent pas nécessairement de la même manière au Nord (ou en tout cas n'ont pas la même reconnaissance) et pour lesquels les besoins apparaissent importants et dans certains cas tout aussi névralgiques. Ce constat n'est pas neuf (il a déjà été vécu à travers les expériences de microfinance par exemple) mais va à contresens du « bon » sens courant qui continue à penser le développement en termes de transfert du Nord vers le Sud (de savoirs-penser, de savoirs-faire, d'équipements, de financements). La première expérience montre également que certaines ONG



PHOTO : COTA

au Sud disposent aujourd'hui de très fortes capacités pour monter et mettre en œuvre des programmes à l'échelle régionale en reliant différentes actions et différentes catégories d'acteurs. Peu d'exemples comparables peuvent être trouvés dans le chef d'ONG du Nord. Les fonctions des ONG du Nord devraient logiquement progresser vers d'autres formes d'appuis et, peut-être, d'autres lieux d'appui.

A cet égard, les exemples donnés montrent que si les acteurs du Sud utilisent encore certaines compétences du Nord - plus fréquemment des compétences *matières* (agriculture, hydrologie, ingénierie technique) que *processus* (savoir relier, savoir négocier, savoir communiquer), elles le font de plus en plus à travers des jeunes expatriés appuyés éventuellement par des missions ponctuelles d'experts. Cette forme «d'engagement» à l'avantage de la souplesse et surtout d'être au service d'objectifs construits et pensés par le Sud. Dans ce type de situation les ONG du Nord n'en sont plus, comme certains observateurs l'avaient décrit, à rechercher «des problèmes aux solutions»³ qu'elles imaginent au préalable. Elles ne se permettent plus de travailler directement avec les populations sans passer par les structures censées les représenter. S'agit-il de tendances fortes ou de cas isolés ? Notre expérience nous porte à croire que la généralisation est encore loin d'être entamée...

... DES CONSTATS QUI POSENT LA QUESTION DE LA REDISTRIBUTION DES TÂCHES ET DES MOYENS

A terme, les ONG du Nord devraient pourtant se repositionner. Au Sud, ces mêmes ONG pourraient se désengager de certaines tâches au profit d'autres acteurs pour se tourner vers :

- l'accompagnement de dynamiques multi-acteurs privé-public,
- dans des fonctions où elles peuvent valoriser leur extériorité aux enjeux locaux,

Ce dernier aspect est important mais n'est pas sans poser de sérieux problèmes compte tenu des pratiques actuelles des ONG du Nord. La nécessité d'intervenir de manière plus politique - c'est-à-dire en visibilisant les enjeux, les rapports de force, les oppositions d'intérêt de manière à en faciliter la régulation par les principaux acteurs concernés - nécessite de nouvelles manières de penser les interventions et de nouveaux savoir-faire.

On peut se demander si ces savoir-faire ne sont pas étrangers à la culture ONG tant certaines nient la dimension politique des actions (en cultivant l'apolitisme de statut ?), ou la conçoivent en termes d'opposition et de revendications aux échelles nationales et internationales...

A cet égard, il faut déplorer une certaine incapacité⁴ (et un manque de volonté ?) à participer à forger des référentiels consistants, malgré des expériences souvent longues de dizaines d'années aux côtés de partenaires «historiques», sur des thématiques comme l'agriculture familiale, la sécurité alimentaire, la gestion des ressources, etc. autant de thèmes qui alimentent pourtant nombre de plaidoyers⁵. Entre les

³ Naudet, «Vingt ans d'aide au Sahel», 1999.

⁴ En partie liée à un système de financement qui ne laisse plus beaucoup de marge pour capitaliser, réfléchir et surtout le faire avec les partenaires.

⁵ Certains cas ont toutefois été présentés dans cette revue, notamment le cas de CICDA (devenue AVSF) qui a participé à influencer une loi sur la petite irrigation en Equateur, en mobilisant simultanément différents registres de savoirs (académiques, paysans, techniques) pour la création de référentiels qui ont fait la différence.

actions concrètes «à la base» et les campagnes de plaidoyers, les articulations se font peu et l'impression générale subsiste d'un «grand écart» qui déforce l'action.

Faut-il s'impliquer davantage dans le développement local des communes du Nord ? Les besoins apparaissent assez évidents. L'apport des ONG de développement à des problématiques de développement local «chez nous» pose cependant les mêmes questions que ci-dessus : quelles capacités avons-nous pour créer des espaces de concertation et de dialogue avec les autorités publiques et les différentes catégories d'acteurs professionnels oeuvrant dans le social ?

En termes de moyens, la question des subventions directes aux organisations du Sud réapparaît régulièrement. Bien qu'elle ait le mérite de mettre le doigt sur ce qui parfois peut paraître pour le Sud relever d'une «imposture», cette revendication peut, poussée à son extrême, avoir pour conséquence une concurrence accrue et négative entre « partenaires » du développement. Là où la logique devrait conduire à ce que les financements favorisent les alliances et la co-responsabilisation entre partenaires, les pratiques anciennes conduisent à une dissymétrie dans les pouvoirs de décision (au profit des acteurs du Nord), et les nouvelles pratiques (le *direct funding*) à accentuer une segmentation des actions (en particulier entre «Education» au Nord et Action au Sud) et un cloisonnement des acteurs. Ceci sans toutefois lever les inconvénients des anciens modes de financement dont les conditionnalités – nécessaires dans l'absolu – restent cependant exclusivement définies par le Nord. C'est que dans ce domaine, les logiques gestionnaires priment : il faut généralement un et un seul responsable administratif, la co-responsabilisation «multi-acteurs» ne rentre pas dans le champ des possibles de ce point de vue.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES ONG DE SERVICES ?

A l'instar de ce qui vient d'être présenté dans cet article, les ONG de services devraient plus souvent participer à rendre compte d'expériences multi-acteurs intéressantes et à en décliner les risques et les avantages. Cela exige de ne pas seulement comprendre les ONG mais également les autres cultures institutionnelles, en particulier celles ressortissant de l'administration et des pouvoirs publics.

Mais elles doivent également renouveler leurs regards et leurs pratiques. S'il n'est plus crédible de faire du développement seul, les manières d'identifier, de suivre, d'évaluer, de capitaliser, devraient également être adaptées. Il y a à cet égard un gros travail à faire pour faire évoluer les pratiques et les cadres de références. Les concepts de partenariat, de participation, d'autonomie, devraient être notamment revus.

Le partenariat notamment, repose – dans le meilleur des cas, bien des ONG ne le pratiquent même pas encore – sur des relations biunivoques, reflet d'ailleurs autant des rapports de force entre «partenaires» que de complicités réelles et librement consenties. L'ouverture de ces partenariats à des tiers – financeurs, autorités locales, autre ONGs (de service par exemple ?) – ne pourrait-elle accroître la transparence et la redevabilité vis-à-vis des populations concernées par les actions et qui ne se retrouvent pas toujours dans ces cadres de partenariat ?

D'autres champs mériteraient d'être mieux investis : l'information-communication «entre partenaires», contrainte

par le «système projet» au détriment du système d'acteurs le travail en réseau, les articulations entre pouvoirs publics, organisations non étatiques et entreprises «privées», les nouveaux métiers notamment dans le domaine du développement institutionnel dont les compétences font actuellement cruellement défaut dans le monde du «développement» (l'emphase étant plutôt mise sur le développement organisationnel), les possibilités d'accompagnement au Nord pour des acteurs du Sud.

Tout ceci, on l'aura compris, afin d'offrir de meilleurs services dans la perspective des enjeux d'avenir ouverts par les politiques de décentralisation dans nombre de pays, qui sont de tendre vers plus de démocratie participative, de gouvernance «éthique», de citoyenneté (les mots pour exprimer ces besoins variant selon les lieux). ■■

→ LE RÔLE DES INTERMÉDIAIRES DANS LES PROJETS MUTLI-ACTEURS

Geneviève de Crombrughe*

Les projets multi-acteurs rassemblent dans une même initiative les différents types d'acteurs de développement local (groupements et associations locales, pouvoirs publics locaux, ONG, responsables de projets, etc.). Le processus de mise en place de tels projets implique que ces acteurs constatent l'intérêt qu'ils ont à travailler ensemble pour mener à bien leurs actions.

Dans la pratique, on voit souvent ces acteurs œuvrer chacun pour le développement local sans tenir compte des apports potentiels des autres et, pire, comme si les autres n'existaient pas. Il est toutefois vrai que depuis le début du nouveau siècle, des réflexions fusent de toutes parts pour améliorer la concertation et parfois la collaboration entre types d'acteurs.

L'initiative d'un tiers (un organisme ou une personne) est souvent cruciale pour amener la prise en compte mutuelle des différents intervenants.

UN EXEMPLE À PORT-AU-PRINCE (HAÏTI)

Dans les années 90, les bidonvilles se développent rapidement sur les collines bordant la ville. Ces quartiers sont densément peuplés. Certains habitants ont l'électricité, mais aucun n'a accès à l'eau de distribution de la ville. Pour s'approvisionner, ils ne peuvent compter que sur les camionnettes de vendeurs d'eau. Ces derniers la vendent extrêmement cher, car non seulement ils ont des frais réels élevés, mais de surcroît ils profitent de leur situation de monopole. La société distributrice d'eau refuse d'étendre ses lignes vers ces quartiers sous prétexte que les riverains ne sauraient pas davantage capables de payer les raccordements que leur consommation.

C'est alors que le GRET, actif à Port-au-Prince depuis plusieurs années, propose de jouer un rôle d'intermédiation et d'appui afin d'explorer les possibilités d'un accord qui satisfasse les deux parties. Cela commence d'abord par un quartier et sera ensuite étendu. L'accord pris est le suivant :

- le GRET construit un réservoir dans le quartier et un point de distribution doté de six robinets ;
- la société distributrice construit pour sa part une conduite vers le quartier (situé en hauteur comme la plupart) et s'engage à pomper l'eau jusqu'au réservoir deux fois par jours ;
- le quartier organise un comité d'eau, responsable de la vente de l'eau à la population et du paiement de l'eau à la société distributrice.

Le système fonctionne et les différents acteurs sont satisfaits. La population paie son eau une petite fraction du prix qu'elle payait aux anciens vendeurs d'eau. Le Comité paie régulièrement la société distributrice. Elle arrive à faire un bénéfice pour investir dans l'équipement du quartier (arbres, bancs, ligne téléphonique). La société distributrice reconnaît que ces quar-

tiers sont parmi les meilleurs payeurs et accepte de réitérer l'expérience ailleurs.

Le GRET a joué un rôle important en suscitant le dialogue, facilitant l'accord et en assumant la mise en oeuvre de l'initiative. L'ONG a été capable de mettre en évidence les avantages pour les deux parties de conclure un accord et surtout de se faire confiance. Elle a apporté son soutien aux parties tout au long du processus et a également fourni une aide matérielle non négligeable en construisant le réservoir et le point d'eau. Il est évident que l'intermédiation n'est utile que lorsque les acteurs en présence peuvent trouver un véritable intérêt à travailler ensemble.

UN EXEMPLE EN OUGANDA

Un programme de microréalisations est en cours en Ouganda depuis quelques années. Dans, la plupart des programmes de ce type, on mise tout sur la réalisation de petits projets (sociaux pour beaucoup : écoles, centre de santé, adductions d'eau, ...) et sur la formation de comités villageois chargés d'initier et de gérer ces projets. Une concertation est généralement mise en place dans laquelle les autorités locales sont impliquées.

Il se trouve qu'en Ouganda l'effort de décentralisation des pouvoirs publics est un élément important de la politique du pays. Le programme de microréalisations a décidé de renforcer ce processus de décentralisation en apportant des formations et des moyens aux pouvoirs locaux. Ces derniers et leurs services se sont aussi vus proposés la gestion locale du programme de microréalisations. Les principes de la planification et de la gestion participative des projets font partie intégrante des formations. Ainsi, ce sont les services publics locaux qui apprennent à collaborer avec des représentants des villages, des associations ou des ONG locales afin d'inventorier les besoins et de les prioriser selon une planification raisonnée et équitable. Ce sont les agents des services publics locaux qui, à leur tour, ont la charge de former leurs interlocuteurs villageois, ceux qui collaborent à la planification et ceux qui mèneront des microprojets dans leur communauté.

Le rôle de l'équipe du programme est devenu essentiellement un rôle :

- d'appui au bon déroulement du projet entre les pouvoirs locaux et les villages,
- de suivi rapproché du développement des capacités des agents publics locaux,
- de contrôle sporadique afin d'assurer au bailleur la bonne utilisation des fonds.

L'intermédiation se situe ici entre les associations villageoises et les pouvoirs publics locaux, deux groupes peu habitués à se faire confiance et à collaborer. L'intermédiation de l'équipe du projet permet justement d'améliorer l'image de l'agent public local auprès des populations et permet à celui-ci de considérer les villageois et leurs représentants associatifs comme des interlocuteurs valables, capables de discuter des enjeux du développement local.

* Présidente du Conseil d'administration du COTA.

Ces deux exemples illustrent des activités multi-acteurs réussies grâce aux initiatives d'intermédiation d'un acteur extérieur, capable d'analyser une situation, de voir de manière créative les avantages qu'une collaboration entre différents types d'acteurs peut apporter. Ces projets sont réussis aussi grâce à l'engagement humain et à l'apport financier que ces intermédiaires sont capables de garantir. ■■



→ RAPPROCHER LES SAVOIRS ACADÉMIQUES ET LES SAVOIRS PRATIQUES : UN RÔLE POUR LES ONG DE SERVICES ?

Marc Totté*

Quel est le champ potentiel des demandes des ONG vers la recherche universitaire ? Dans quels domaines ? Pour quels sujets ? Pour quels bénéficiaires ? Comment se font ou devraient se faire les échanges ?

universitaire, généralement hyper spécialisée, éprouve des difficultés à envisager les problèmes de manière globale alors qu'un acteur de terrain est bien souvent obligé de les considérer simultanément. Quelques exemples permettront d'étayer le propos en partant de problématiques précises...



PHOTO : COTA

La question du champ potentiel de la demande des ONG vis-à-vis de la recherche universitaire apparaît particulièrement difficile à traiter. Non seulement, à ce qu'il semble, aucune étude n'inventorie cette demande, mais en plus on confronte ici deux mondes étanches l'un par rapport à l'autre et qui possèdent des logiques parfois très antagoniques. Certains considèrent d'ailleurs que «*la connaissance et l'action mobilisent des registres de légitimation quasi incommensurables. (...) L'une se garde de croire, l'autre en a besoin. L'une se veut désintéressée, l'autre revendique d'avoir les mains dans le cambouis. L'une exige du temps, l'autre n'en a pas. L'une veut observer les processus sociaux, l'autre veut les orienter ou les contrôler*»¹.

Il semble très difficile d'articuler l'offre de la recherche universitaire avec les problématiques concrètes rencontrées par les ONG. Ces problématiques peuvent concerner la gestion interne de l'ONG et son «dialogue politique» avec l'administration publique. Elles peuvent concerner aussi son intervention concrète sur le terrain ou encore son action en matière d'éducation au développement en Belgique. La recherche

LA COMMUNICATION ENTRE PARTENAIRES

Cette problématique peut paraître relativement abstraite, mais reste fondamentale pour bien des activités ONG. Les théories en matière de communication ont considérablement évolué et conduisent à abandonner le modèle «émetteur-récepteur» pour des modèles beaucoup plus systémiques et interactionnels. Cette évolution devrait révolutionner les façons de conduire une identification ou une évaluation de projet, de transférer des savoirs ou des techniques, de conduire un processus d'éducation au développement². Différentes méthodes

* COTA

¹ O. de Sardan cité par R. Lemarchand dans «La face cachée de la décentralisation : réseaux, clientèles et capitale social, dans Bulletin de l'APAD, n°16, «décentralisation, pouvoirs sociaux et réseaux sociaux, Ed LIT, 1998, p9-18.»

² Dans ce dernier cas certaines théories montrent que contrairement à ce que le «bon sens» considère, la sensibilisation ne conduit pas facilement linéairement à des changements dans les façons de penser puis les comportements. C'est souvent le contraire, un changement de comportement (dû par exemple à un changement de situation) conduit progressivement à des modifications dans les façons de penser et les «valeurs».

et techniques existent dans les sciences de la communication pour favoriser une recherche-action, mais sont très peu connues des ONG.

LE MANQUE D'OUTILS D'INVESTIGATION, DE «RAPPORTAGE» ET DE CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES

La référence presque unique à cet égard aujourd'hui est le «cadre logique» sensé être l'outil d'intégration des différentes étapes du «cycle de projet» : identification, faisabilité, mise en œuvre, évaluation, réorientation. Les ONG sont tenues de présenter leur requête sous cette forme. Cette étape est importante pour bien établir les relations entre objectifs/activités/ et moyens. Cependant, différentes contraintes – normativité des cadres, manque de temps et de moyens pour réellement négocier les objectifs et indicateurs avec les partenaires, manque de référentiels sur les dispositifs à mettre en place pour le suivi-évaluation, etc. - rendent cet exercice bien souvent pénalisant pour la mise en œuvre du projet et sa réappropriation par les bénéficiaires ou les acteurs.

La recherche universitaire pourrait, de ce point de vue, montrer combien une démarche expérimentale souple³ plutôt qu'une démarche déterministe, procédant par hypothèses plutôt que par objectifs, cherchant si possible à valider les méthodes expérimentées (ou tout au moins à capitaliser sur les conditions de leur mise en place) et à définir un tant soit peu les conditions de leur reproductibilité, serait importante pour capitaliser sur les bonnes pratiques et les échecs. Les logiques déterministes sont en effet confrontées aux réalités du «facteur humain» particulièrement mouvantes et indéterminées en situation interculturelle, et il semble, en termes de procédures, que l'on soit en train de reculer de ce point de vue.

LA PARTICIPATION DES POPULATIONS À LA FORMULATION DE LEURS BESOINS

Cette «boîte à encre» de la coopération au développement, devenue véritable catéchisme pour les ONG autant que les institutions multilatérales, n'a pas cependant apporté de solutions réelles au délicat problème de l'identification des besoins. Dans ce domaine, la recherche universitaire est d'un apport important. L'anthropologie politique, notamment, a montré combien les intérêts divergents au sein des sociétés, les rapports de force, les liens d'allégeance pouvaient orienter l'identification des «besoins» et combien les «techniques» classiques utilisées (PIPO, MARP) de type consensuel, restaient «manipulées» et pouvaient être dangereuses. L'anthropologie de *de Sardan* notamment propose quelques

principes méthodologiques permettant de mieux prendre en compte ces réalités. C'est là un exemple positif de l'intérêt de la recherche universitaire, mais il s'agit d'une recherche particulièrement intégrée aux réalités locales. Sur un plan plus théorique, la psychologie cognitive montre aussi combien un besoin n'est identifié qu'en fonction des réponses qu'on lui connaît. Ces «théories» renouvellent opportunément les façons de concevoir la participation.

L'APPUI À LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET ALIMENTAIRES

De plus en plus de programmes concernent la gestion des ressources naturelles et alimentaires étant donné l'augmentation importante des rapports population/ressources et l'augmentation d'une pluriethnicité au sein des terroirs. La difficulté réside dans la capacité des acteurs à articuler les référentiels techniques (en matière d'agro-foresterie, gestion de la fertilité, élevage, culture de la jachère), et les référentiels socio-institutionnels en rapport avec les nouvelles techniques proposées : quelles institutions sont légitimes pour traiter des questions foncières (notamment étant donné l'importance des phénomènes de décentralisation dans nombre de pays) ? Pour établir des règles de gestion des ressources ? Comment les renforcer ? Quelles formes d'organisation sociale doivent adopter les travaux collectifs ? Quelles formes d'organisation, la commercialisation des produits ? etc.

Des référentiels existent (la plupart viennent de la recherche-développement plus que la recherche fondamentale), mais sont généralement isolés les uns des autres et les relations ne sont que peu établies. Les outils de type Systèmes d'Information Géographique et la télédétection peuvent être d'un certain apport à cette problématique. La recherche-développement dans ces technologies a permis de considérablement améliorer la convivialité des logiciels. Mais elles ont de la peine à percer le monde ONG en raison du décalage entre l'utilisation qui en est faite dans le monde universitaire et les réels besoins quotidiens des acteurs de terrain.

MULTIPLIER LES LIEUX DE RENCONTRE

De manière générale, ces problématiques restent relativement éloignées des préoccupations de la recherche scientifique. La segmentation des savoirs, l'hyperspécialisation de la recherche ne va pas forcément dans le bon sens du côté des sciences dites «dures» (si l'on excepte la médecine, dont les acquis sont généralement directement utilisés). La recherche agronomique fournit différents référentiels, mais généralement difficiles à intégrer compte tenu des conditions sociales et économiques de la plupart des exploitations familiales. Du côté des sciences sociales les travaux en économie sociale et en anthropologie apparaissent progressivement mieux intégrables aux pratiques mais ils restent souvent trop confidentiels.

³ Il ne s'agit pas ici de plaider pour des protocoles rigoureux impossible à suivre dans la pratique mais plutôt pour développer un esprit de «chercheur» dans des interventions qui sont presque toujours plutôt de type recherche-action. Cet esprit suppose de cultiver le «doute» plutôt que les «certitudes». Cette «posture» est extrêmement importante pour accueillir d'autres façons de penser. Il me semble qu'une démarche par hypothèses permettrait de considérablement améliorer nos façons de faire et de penser le développement.



PHOTO : COTA

En termes de dispositifs, il importe de multiplier les lieux de rencontre entre ONG et universités sous forme de stages en ONG, de participation pour des ONG à des comités de mémoire, de participation de professeurs ou d'assistants à des comités de suivi-évaluation d'actions de terrain. Le financement de recherches-action associant ONG et Université reste tout à fait marginal. Des exemples comme notamment le programme INCO⁴ existent cependant mais sont peu connus des ONG.

Les ONG de service pourraient jouer un rôle important pour faciliter le rapprochement entre ces deux mondes, repérer les idées et innovations potentiellement intéressantes, discuter voire expérimenter leur mise en application avec des ONG. C'est un peu à ce titre que le COTA a mis en chantier différentes études-recherches portant sur les systèmes d'information-communication, la gestion territoriale des ressources, la gestion du cycle de projet. Ces différentes recherches se veulent «participatives» et tentent de partir des questions et contextes des ONG de terrain. Des ONG «interfaces» comme le COTA (GRET, IRAM en France) sont importantes pour, d'une part, rendre «audible» certains résultats de la recherche et, d'autre part, relayer les demandes d'ONG de terrain vers les universités. ■■

⁴ Ligne de financement de la CE pour des programmes de recherche.
<http://europa.eu.int/comm/research/intco/achieve/fr/1-2.html>

chronique de livres

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (www.cota.be) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande bibliothèque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation.

Si vous désirez en acquérir, veuillez contacter le diffuseur indiqué.

AFRIQUE CENTRALE : CADRES JURIDIQUES ET PRATIQUES DU PLURALISME RADIOPHONIQUE



PANOS, KARTHALA, PARIS, 2005, 249 P.
COTE : COTA : 163.3-PAN-A

SI LA PRATIQUE DE LA RADIO EST UNE CHOSE DE PLUS EN PLUS AISÉE COMPTE TENU DES PROGRÈS TECHNIQUES ET DE LA BAISSÉ DES COÛTS DES MATÉRIELS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION, ELLE RESTE NÉANMOINS TRIBUTAIRE AVANT TOUT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE.

CETTE ÉTUDE VISE À FOURNIR AUX ACTEURS DU PLURALISME RADIOPHONIQUE EN AFRIQUE CENTRALE, AUX PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT, AUX AUTORITÉS PUBLIQUES ET AUX ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES, UN ÉTAT DES LIEUX DES LÉGISLATIONS EN VIGUEUR, PAYS PAR PAYS, MAIS AUSSI DE LEUR DEGRÉ D'APPLICATION, DES ÉVENTUELLES DIFFICULTÉS CONSTATÉES OU DES EXPÉRIENCES POSITIVES À SOUTIGNER.

DIFFUSION : KARTHALA – 22-24 BD ARAGO – 75013 PARIS - FRANCE

AFRIQUE CENTRALE : MÉDIAS ET CONFLITS. VECTEURS DE GUERRE OU ACTEURS DE PAIX

FRÈRE, MARIE-SOLEIL
GRIP, INSTITUT PANOS PARIS, BRUXELLES, 2005, 320 P.
COLL. : LES LIVRES DU GRIP, N°280-282

COTE : COTA : 160-FRE-A

CET OUVRAGE FAIT D'ABORD LE POINT SUR LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LES CONFLITS ARMÉS ET DANS LA CONSTRUCTION DE LA PAIX. ENSUITE, IL PRÉSENTE LES EXPÉRIENCES DE NEUF PAYS D'AFRIQUE CENTRALE ET ANALYSE LES CONTRAINTES RENCONTRÉES PAR LES JOURNALISTES LOCAUX DANS UNE RÉGION FORTEMENT DÉSTABILISÉE. L'ÉTUDE SE TERMINE PAR UNE RÉFLEXION SUR LA COUVERTURE DES CRISES AFRICAINES PAR LES MÉDIAS DU NORD.

DIFFUSION : GRIP – RUE VAN HOORDE, 33 – 1030 BRUXELLES
SITE : www.grip.org

LES ACTEURS DES ONG : L'ENGAGEMENT POUR L'AUTRE LOINTAIN

STANGHERLIN, GREGOR
HARMATTAN, PARIS, 2005, 246 P.

COLL. : LOGIQUES POLITIQUES

COTE : COTA : 111.3-STA-A

L'OBJECTIF DE CETTE ÉTUDE EST DE CERNER LA DIVERSITÉ ET LA COMPLEXITÉ DU MILITANTISME DES ACTEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (ONGD). QU'EST-CE QUI PERMET DE COMPRENDRE QUE DES INDIVIDUS S'ENGAGENT COMME BÉNÉVOLES, COOPÉRANTS OU EMPLOYÉS DANS UNE ONG ? UNE ANALYSE PERCUTANTE DES DIFFÉRENTS MOMENTS DE LA CARRIÈRE DE CES ACTEURS NOUS PERMET DE MIEUX COMPRENDRE LES RESSORTS DE LEUR ADHÉSION, DE LEUR DÉSENGAGEMENT.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE 75005 PARIS – FRANCE
SITE : WWW.EDITIONS-harmattan.fr

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : TROIS PARTENARIATS ENTRE LE NORD ET LE SUD



GUILLAUD, GILLES
HARMATTAN, PROCOOP, PARIS, STRASBOURG, 2005, 260 P.

COTE : COTA : 111.5-GUI-C

COOPÉRATION DE TERRITOIRE À TERRITOIRE MENÉE À L'INITIATIVE DES COLLECTIVITÉS LOCALES, LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE EST-ELLE UNE NOUVELLE FAÇON D'ABORDER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, PEUT-ELLE DEVENIR

UN ÉLÉMENT D'ÉCHANGE ET DE COMPRÉHENSION ENTRE SOCIÉTÉS NOTAMMENT DU NORD ET DU SUD ?

C'EST LA RECHERCHE QU'A ENGAGÉE PROCOOP, ASSOCIATION INDÉPENDANTE FORMÉE DE PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, À PARTIR DE TROIS PARTENARIATS, À LA FOIS SIGNIFICATIFS ET DIVERSIFIÉS, ILE-DE-FRANCE / HANOI AU VIETNAM, ILLE ET VILAINE / MOPTI AU MALI, CHAMPAGNE-ARDENNE / OUJDA AU MAROC.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE 75005 PARIS – FRANCE
SITE : WWW.EDITIONS-harmattan.fr

QUAND LES MAPUCHE OPTENT POUR LE TOURISME : REGARDS CROISÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT AU CHILI

VOLLE, AURÉLIE
HARMATTAN, PARIS, 2005, 227 P.

COLL. : TOURISMES ET SOCIÉTÉS

COTE : COTA : 137-VOL-Q

LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DÉVELOPÉES PAR LES INDIENS MAPUCHE DANS LES CAMPAGNES CHILIENNES CONSTITUENT UN PHÉNOMÈNE RELATIVEMENT RÉCENT QUI PEUT ÊTRE APPRÉHENDÉ COMME UNE INNOVATION LOCALE FACE AUX LOGIQUES GLOBALES DOMINANTES QUI S'OPÈRENT SUR LEUR TERRITOIRE. LA GRANDE DIVERSITÉ DES RÉALITÉS SOCIO-SPATIALES DU TOURISME EN TERRE MAPUCHE REND DIFFICILE UNE CARACTÉRISATION SELON LES CATÉGORIES TOURISTIQUES ÉTABLIES. AUSSI, L'APPROCHE CULTURELLE DE LA RES-SOURCE TERRITORIALE TENTE-T-ELLE DE CONDUIRE À LA FOIS UNE ANALYSE RENOUVELÉE DES IMPACTS DU TOURISME SUR LES SOCIÉTÉS LOCALES EN SE PLAÇANT DU CÔTÉ DES ACTEURS MAPUCHE, ET DE PRENDRE EN COMPTE LEURS REPRÉSENTATIONS POUR MIEUX QUALIFIER CE TOURISME. EN EFFET, IMPLIQUÉS DANS DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, ILS SONT ANIMÉS PAR UNE LOGIQUE QUI LEUR EST PROPRE.

DIFFUSION : L'HARMATTAN : 5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE 75005 PARIS – FRANCE
SITE : WWW.EDITIONS-harmattan.fr

SÉNÉGAL : RADIOSCOPIE D'UNE ALTERNANCE AVORTÉE

DIA, M.
HARMATTAN, PARIS, 2005, 238 P.
COLL. : SOCIÉTÉS AFRICAINES ET DIASPORA

COTE : COTA : GEO SENEGAL

L'OUVRAGE QUE VOICI EST LE FRUIT D'UN TRAVAIL DE RÉFLEXION ENTAMÉ AU LENDEMAIN DE L'ALTERNANCE AU SÉNÉGAL, À L'ISSUE DE LA PRÉSIDENTIELLE DU 19 MARS 2000 POUR ABOUTIR EN CE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE (LE 17 DÉCEMBRE 2002) DE CE SÉISME SÉNÉGALAIS DE 1962, QUARANTE-DEUX

chronique de livres

ANS APRÈS L'ACCESSION DU SÉNÉGAL, À LA SOUVERAINETÉ INTERNATIONALE. IL RASSEMBLE LES ARTICLES D'UNE CHRONIQUE PÉRIODIQUE DES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX SÉNÉGALAIS, AFRICAINS ET INTERNATIONAUX, SELON UNE DÉMARCHE QUI LEUR EST PROPRE ET QUE LES AUTEURS ONT BAPTISÉ "L'OEIL DU PATRIARCHE".

**DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS - FRANCE
SITE : WWW.EDITIONS-harmattan.fr**

**LA JACHÈRE EN AFRIQUE TROPICALE :
DE LA JACHÈRE NATURELLE À LA
JACHÈRE AMÉLIORÉE. LE POINT DES
CONNAISSANCES (VOLUME 2)**
FLORET, C. ; PONTANIER, R.
JOHN LIBBEY EUROTEXT, MONTROUGE,
FRANCE, 2000, 339 P.



COTE : COTA : 420-LIB-J

LES DIX CHAPITRES DE CET OUVRAGE ABORDENT DIFFÉRENTS THÈMES CONCERNANT LA PLACE ET LES FONCTIONS DE PRODUCTION DE LA JACHÈRE TRADITIONNELLE EN AFRIQUE TROPICALE, L'IMPORTANCE DES JACHÈRES AMÉLIORÉES AINSI QUE LES MÉTHODES DE SUBSTITUTION À CETTE JACHÈRE QUI TEND À DISPARAÎTRE. CES SYNTHÈSES SUR LA JACHÈRE ET SON DEVENIR, RÉALISÉES PAR DES AUTEURS DE SPÉCIALITÉS DIFFÉRENTES, ABORDENT DES ASPECTS BIOLOGIQUES, AGRONOMIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES. ELLES PERMETTENT DE FAIRE LE POINT DES CONNAISSANCES ACTUELLES CONCERNANT LA TRANSITION AGRAIRE QUI CONDUIT DES SYSTÈMES PRATIQUANT ENCORE LA JACHÈRE VERS DES SYSTÈMES À CULTURE CONTINUE.

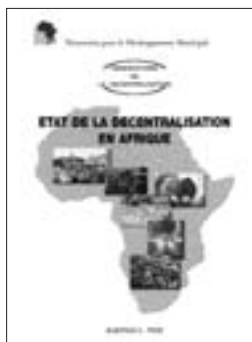
**DIFFUSION : EDITIONS JOHN LIBBEY
EUROTEXT - 127 AVENUE DE LA
RÉPUBLIQUE - 92120 MONTROUGE
FRANCE
SITE : www.john-Libbey.eurotext.fr**

**ÉTAT DE LA DÉCENTRALISATION EN
AFRIQUE**

KARTHALA, PDM, PARIS, 2003, 357 P.

COTE : COTA : 111.5-PDM-E

LES PAYS AFRICAINS SE SONT LANCÉS DANS DES PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION AUX FORTUNES DIVERSES DEPUIS LE DÉBUT DE LA DÉCENNIE 90. EXTENSION AU NIVEAU LOCAL DES PRO-



CESSUS DE DÉMOCRATISATION, LA DÉCENTRALISATION EST ÉGALEMENT VUE COMME UN NOUVEAU MOYEN D'IMPULSER LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE. À L'ENGAGEMENT DES ACTEURS AFRICAINS A RÉPONDU UN APPUI MULTIFORME DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX AU DÉVELOPPEMENT. UN LONG CHEMIN A ÉTÉ PARCOURU SUR NOMBRE D'ASPECTS DE LA DÉCENTRALISATION. POUR MIEUX COMPRENDRE LES DYNAMIQUES EN COURS, CE LIVRE SE VEUT UN OUTIL QUI PERMETTE D'ÉVALUER LES SITUATIONS TANT AU REGARD DES OBJECTIFS INITIAUX QUE DES MOYENS INVESTIS POUR FAIRE DE LA DÉCENTRALISATION UNE RÉALITÉ.

**DIFFUSION : KARTHALA - 22-24 BD
ARAGO - 75013 PARIS - FRANCE**

**GUIDE TECHNIQUE SUR LA RÉCUPÉRATION
ARTISANALE D'ALUMINIUM DANS
LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

BULTEAU, GH. ; DE KERCHOVE, C. ;
DIVRY, A.

ISF, BRUXELLES, 2005, 47 P.

COLL. : GUIDE TECHNIQUE

COTE : COTA : 363.2-BUL-G

L'ALUMINIUM EST UN MÉTAL À BAS POINT DE FUSION QUI PERMET DE RÉALISER DÉJÀ DANS DES INSTALLATIONS RELATIVEMENT SIMPLES ET PAR FONDERIE DE NOMBREUX OBJETS (ORGANES DE MACHINES, OBJETS MÉNAGERS OU DÉCORATIFS, ...) ET CECI À FAIBLE COÛT DE PRODUCTION.

DANS DE NOMBREUX PAYS D'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE NOTAMMENT, DE PETITES FONDERIES ARTISANALES RÉALISENT DES PIÈCES PAR COULÉE D'ALUMINIUM DANS DES MOULES EN SABLE NATUREL. NOMBRE DE FONDERIES ARTISANALES TRAVAILLENT AU DÉPART D'UNE MATIÈRE PREMIÈRE PEU COÛTEUSE D'ALUMINIUM RÉCOLTÉE EN DÉCHARGE ET RÉALISANT LA FUSION DE CES MITRAILLES DANS UN FOUR À CREUSET.

**DIFFUSION : INGÉNIEURS SANS
FRONTIÈRES - AVENUE DU MARLY, 48
1120 BRUXELLES**

**HELPING THE POOR ? : THE IMF AND
LOW-INCOME COUNTRIES**



ARYEETEEY, ERNEST ; BARGAWI, HANNAH ;
BHATTACHARYA, AMAR
FONDAD, THE HAGUE, NETHERLANDS,
2005, 235 P.

COTE : COTA : 114-ARY-H

CE LIVRE TRAITE DU SUCCÈS, DES ÉCHECS ET DES IMPERFECTIONS DANS LA FAÇON DONT LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE AIDENT LES PAUVRES, ANALYSANT EN DÉTAIL LES POLITIQUES POURSUIVIES. LES CONTRIBUTIONS D'AUTEURS INCLUENT LES OBSERVATEURS EXPÉRIMENTÉS DE CES DEUX INSTITUTIONS AUSSI BIEN QUE LES DÉCIDEURS ET LES PENSEURS DU FMI, DE LA BANQUE MONDIALE ET D'AUTRES INSTITUTIONS.

**DIFFUSION : FONDAD - NOORDEINDE
107A - 2514 GE THE HAGUE - PAYS-BAS
SITE : www.fondad.org**

**COMMUNICATION ET PARTICIPATION
COMMUNAUTAIRE : GUIDE PRATIQUE
DE COMMUNICATION PARTICIPATIVE
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

BESSETTE, GUY

UNIVERSITÉ DE LAVAL, CRDI, CANADA,
2004, 138 P.

COTE : COTA : 160-BES-C

CE GUIDE INTRODUIT LES NOTIONS DE COMMUNICATION PARTICIPATIVE ET DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT; IL ABORDE LES SUJETS RELIÉS À L'UTILISATION EFFICACE DE LA COMMUNICATION BI OU MULTIDIRECTIONNELLE ENTRE LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES INTERVENANTS; ET IL PRÉSENTE UNE MÉTHODOLOGIE QUI AIDERA À PLANIFIER, À METTRE EN ŒUVRE ET À ÉVALUER DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION EFFICACES.

**DIFFUSION : DISTRIBUTION DE LIVRES
UNIVERS - 845 RUE MARIE-VICTORIN -
SAINT-NICOLAS (QUÉBEC) - CANADA
G7A 3S8 - SITE : www.ulaval.ca/pul**

**LES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES ET LE
DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF :
L'ENGAGEMENT DES VOLONTAIRES
DU PROGRÈS AU CAMEROUN**

KENMOGNE, BASILE
HARMATTAN, PARIS, 2003, 346 P.

COTE : COTA : 111.3-KEN-O

chronique de livres

L'ÉTUDE DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT ENTREPRISES AU CAMEROUN PAR L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRÈS (AFVP) AU COURS DES QUATRES DERNIÈRES DÉCENNIES MONTRÉ QUE, SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, LES ORGANISATIONS DE VOLONTARIAT CONSTITUENT UN INSTRUMENT POUR CANALISER DES RESSOURCES VERS LES MARGINAUX, À PARTIR DES FINANCEMENTS DES BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX OU DES BUDGETS ÉTATIQUES LOCAUX. CES ORGANISATIONS NE PEUVENT RÉSOUDRE SEULES LES PROBLÈMES DE LA MARGINALITÉ ET DU SOUS-EMPLOI. ELLES PEUVENT Y CONTRIBUER, À CONDITION D'ÊTRE SUPPLÉES PAR DES STRUCTURES MACRO-ÉCONOMIQUES FAVORABLES.

DIFFUSION : L'HARMATTAN :
5-7 RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
75005 PARIS – FRANCE
SITE : www.editions-harmattan.fr

LE DÉVELOPPEMENT : UNE ARME DE PAIX ? LA COOPÉRATION DE L'UNION EUROPÉENNE ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS

NKUNDABAGENZI, FÉLIX ; SANTOPINTO, FEDERICO
GRIP, BRUXELLES, 2003, 149 P.
COLL. : LES LIVRES DU GRIP, N°264-265

COTE : COTA : 110-NKU-D

L'OBJECTIF DE CET OUVRAGE EST DE DÉCRIRE L'AMBITION, LES OBJECTIFS ET LES POLITIQUES DE PRÉVENTION DES CONFLITS DE L'UNION EUROPÉENNE LORSQUE CELLE-CI S'APPUIE SUR SA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT. APRÈS AVOIR RAPPELÉ LE CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSCRIT CET ENJEU, LES AUTEURS NOUS INVITENT À UN TOUR D'HORIZON DES "ARSENALUX" EUROPÉENS : POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE, PROGRAMMES D'AIDE THÉMATIQUES, VOIRÉ RÉGIONALE, POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE, MÉCANISME DE RÉACTION RAPIDE. L'AUTEUR POSE ALORS LA QUESTION DE LA COHÉRENCE AU VU DE LA MULTITUDE D'ACTEURS, DE PROGRAMMES ET DE PROCÉDURES; ET TENTE D'Y RÉPONDRE.

DIFFUSION : GRIP – RUE VAN HOORDE,
33 – 1030 BRUXELLES
SITE : www.grip.org

CONSTRUIRE LES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES : LA COMPÉTENCE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT

GUY LE BOTERF
EDITIONS D'ORGANISATION, PARIS, 2004,
244 P.

COLL. : LIVRES OUTILS

COTE : COTA : 603.1-LEB-C

CETTE 3ÈME ÉDITION COMPLÈTE LE CONTENU DES PARUTIONS PRÉCÉDENTES GRÂCE À SES NOUVEAUX TRAVAUX SUR LA GESTION ET LA

CONSTRUCTION DES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES. IL APPORTE EN PARTICULIER DES ENRICHISSEMENTS À PROPOS DE L'IMPACT DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE SUR LA GESTION DES COMPÉTENCES, L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES, L'ÉVALUATION ET LA VALIDATION DES COMPÉTENCES, LA DÉFINITION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES COLLECTIVES.

DIFFUSION : EDITIONS D'ORGANISATION – 1 RUE THÉNARD – 75240 PARIS CEDEX 5 – FRANCE
SITE : www.editions-organisation.com

LE COMMERCE DE LA FAIM : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SACRIFIÉE À L'AUTEL DU LIBRE-ÉCHANGE



J. MADELEY
ENJEU PLANÈTE, 2002, 259 P.
COLL. : ENJEU PLANÈTE

COTE : COTA : 500-MAD-C

CET OUVRAGE DÉMONTRE COMMENT DES INSTANCES INTERNATIONALES, TELLES QUE L'OMC, ONT SUBORDONNÉ UN BESOIN ESSENTIEL DE L'HUMANITÉ - SE NOURRIR - AUX FROIDES RÈGLES DU LIBRE-ÉCHANGE. AFIN DE SE PROCURER DES DEVICES, LES PAYS PAUVRES ONT ÉTÉ SOMMÉS DE FAVORISER DES CULTURES D'EXPORTATION CONTRÔLÉES PAR LES FIRMES INTERNATIONALES. CETTE ORIENTATION EST EN TRAIN DE GÉNÉRER UN EXODE MASSIF ET LAISSE SUR LA TOUCHE 800 MILLIONS D'ÊTRES HUMAINS QUI SOUFFRENT DE MALNUTRITION ET DE FAMINE.

ABONDAMMENT DOCUMENTÉ, CET OUVRAGE PLAIDE POUR UNE RÉDUCTION DE LA TOUTE PUISSANCE DE L'OMC SUR LES POLITIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES. IL MET EN AVANT D'AUTRES SOLUTIONS DÉJÀ EXPÉRIMENTÉES POUR RÉDUIRE DE MOITIÉ LE NOMBRE D'AFFAMÉS D'ICI 2015 COMME S'Y ÉTAIT ENGAGÉ, EN 1996, LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE.

DIFFUSION : CHARLES LÉOPOLD MAYER – 38 RUE SAINT-SABIN 75011 PARIS – FRANCE

INTRODUCTION AUX SCIENCES DE LA COMMUNICATION

DANIEL BOUGNOUX
LA DÉCOUVERTE, PARIS, 2001, 125 P.
COLL. : REPÈRES, N°245

NOTE : NOUVELLE ÉDITION

COTE : COTA : 160-BOU-I

CET OUVRAGE A POUR AMBITION DE DONNER AU LECTEUR UN TROUSSEAU DE CLÉS POUR ENTRER ET CIRCULER DANS LES SCIENCES OU LES DISCIPLINES DITES "DE LA COMMUNICATION". IL N'EST PAS STRUCTURÉ COMME UN FASTIDIEUX CATALOGUE DES DOCTRINES INSPIRANT LA PENSÉE COMMUNICATIONNELLE MAIS COMME UN ESSAI. L'AUTEUR Y ÉLABORE UNE BOÎTE À OUTILS QUI PERMET DE SORTIR DE CET OUVRAGE NON SEULEMENT INFORMÉ DES COURANTS THÉORIQUES QUI INSPIRENT LA PENSÉE COMMUNICATIONNELLE, MAIS SURTOUT PLUS INTELLIGENTS POUR LES APPRÉHENDER EN PERSPECTIVE.

DIFFUSION : EDITIONS LA DÉCOUVERTE 9 BIS RUE ABEL-HOVELACQUE 75013 PARIS - FRANCE

L'INTELLIGENCE DES RÉSEAUX

DERRICK DE KERCKHOVE
ODILE JACOB, PARIS, 2000, 306 P.
COLL. : LE CHAMP MÉDIOLOGIQUE

COTE : COTA : 160-DEK-I

QUE SE PASSERA-T-IL LORSQUE TOUS LES ORDINATEURS DU MONDE POURRONT ÊTRE RELIÉS PAR DES RÉSEAUX MONDIAUX À HAUT DÉBIT? QUE SE PASSERA-T-IL LORSQUE LA SOMME DE TOUTE L'INTELLIGENCE AINSI CONNECTÉE DÉPASSERA LES POSSIBILITÉS DES INDIVIDUS ISOLÉS? L'INTELLIGENCE DES RÉSEAUX EST-ELLE LA PROCHAINE ÉTAPE DE L'ÉVOLUTION HUMAINE? L'AUTEUR EXPLORE TOUS LES CHAMPS D'EXPRESSION DE CETTE RÉVOLUTION, DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES, DE LA POLITIQUE, DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE. IL DÉVOILE AINSI LES BASES NOUVELLES SUR LESQUELLES NOUS COMMENÇONS DÉJÀ À VIVRE ET À PENSER.
DIFFUSION : EDITIONS ODILE JACOB – 15 RUE SOUFFLOT – 75005 PARIS - FRANCE

LES TSUNAMIS DE LA DETTE

DAMIEN MILLET, ERIC TOUSSAINT
CADTM, SYLLEPSE, LIÈGE, PARIS, 2005,
189 P.

RÉF. COTA : 110-MIL-T

DÈS LE LENDEMAIN DU TSUNAMI, LES AUTEURS ONT TENTÉ DE DONNER À COMPRENDRE EN QUOI LA DETTE ÉTAIT LIÉE À LA CATASTROPHE DE DÉCEMBRE 2004 : BRAQUER LES PROJECTEURS SUR LES ENJEUX, SUR LES LOGIQUES À L'ŒUVRE, SUR LES INDISPENSABLES CLÉS DE COMPRÉHENSION DU RÉEL SANS LESQUELLES IL EST ILLUSOIRE DE PENSER POUVOIR PRENDRE LA MESURE DE LA CATASTROPHE - ET EN EMPÊCHER D'AUTRES. CE LIVRE VIENT COMPLÉTER DES ACTIONS ENTREPRISES DANS CE SENS. IL ABOUTIT À DES CONCLUSIONS BIEN DIFFÉRENTES DE CELLES DE NOMBRE D'ACTEURS ET DE COMMENTATEURS DE CETTE CRISE. L'OUVRAGE

chronique de livres

REPREND LE FIL DES ÉVÉNEMENTS DRAMATIQUES ET PRÉSENTE ENSUITE LE CADRE GÉNÉRAL DES POLITIQUES IMPOSÉES PAR LES CRÉANCIERS AUX PAYS ENDETTÉS, EN PRENANT DES EXEMPLES PRINCIPALEMENT DANS LA RÉGION ET EN ASSISTANT SUR LEUR LIEN AVEC LES CATASTROPHES NATURELLES. ENFIN, DANS LES TROIS DERNIERS CHAPITRES SONT ANALYSÉS ET MIS EN PERSPECTIVE HISTORIQUE TROIS DES PRINCIPAUX PAYS TOUCHÉS PAR LE TSUNAMI : L'INDONÉSIE, L'INDE, LE SRI LANKA. LE LIVRE COMPREND ÉGALEMENT DES CARTES GÉOGRAPHIQUES, UN GLOSSAIRE ET DES FICHES PAR PAYS QUI FACILITENT LA COMPRÉHENSION.

DIFFUSION : CADTM – 345 AVENUE DE L'OBSERVATOIRE – 4000 LIÈGE – BELGIQUE – SITE : www.cadtm.org

LA VOIX DES FEMMES POUR LE CHANGEMENT : LA COMMUNICATION ET LA FEMME RURALE

BALIT, SILVIA
FAO, ROME, 2001, 37 P.

COTE : COTA : 160-BAL-V

DANS LE CLIMAT ACTUEL DE TRANSFORMATION POLITIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE, LA COMMUNICATION PEUT JOUER UN RÔLE DÉCISIF DANS LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL. EN ENCOURAGEANT LE DIALOGUE ENTRE LA POPULATION RURALE ET LES AUTRES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ, LES MOYENS DE COMMUNICATION PEUVENT DONNER AUX FEMMES ET AUX HOMMES UN PATRIMOINE D'INFORMATION ET DE SAVOIR LEUR PERMETTANT D'INTRODUIRE DES CHANGEMENTS ET DES INNOVATIONS. ILS PEUVENT AIDER LES GENS À PRENDRE DES DÉCISIONS CONCERNANT LEURS BESOINS TOUT EN RENFORÇANT LEUR PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT. PLUS PARTICULIÈREMENT, LES PROCESSUS DE COMMUNICATION TENANT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE SEXE PEUVENT DONNER AUX FEMMES RURALES LA POSSIBILITÉ DE PRÉCONISER DES CHANGEMENTS DE POLITIQUE, D'ATTITUDES, DE COMPORTEMENTS SOCIAUX OU DE COUTUMES QUI LEUR PORTENT PRÉJUDICE.

DIFFUSION : FAO – VIALLE DELLE TERME DI CARACALLA – 00100 ROME – ITALIE – SITE : www.fao.org

LE NOUVEAU DÉSORDRE INTERNATIONAL ET LES RAISONS D'EN SORTIR

ZACHARIE, ARNAUD
LABOR, BRUXELLES, 2005, 93 P.
COLL. : QUARTIER LIBRE

COTE : COTA : 110-ZAC-N

A L'AUBE DES ANNÉES 1990, LA FIN DE LA GUERRE FROIDE BOULEVERSAIT LES FONDEMENTS DES RELATIONS INTERNATIONALES. D'AUCUNS ANNONÇAIENT LA " FIN DE L'HISTOIRE " ET LE PRÉSIDENT BUSH PÈRE CONSACRAIT L'ÉMERGENCE D'UN " NOUVEL ORDRE MONDIAL ", PLUS

JUSTE ET PLUS HUMAIN. QUINZE ANS PLUS TARD, IL EST DEVENU TRISTEMENT BANAL DE CONSTATER QUE CE MONDE EST SANS COMMUNE MESURE AVEC LE "NOUVEAU DÉSORDRE INTERNATIONAL" CONTEMPORAIN. LE NOUVEAU DÉSORDRE INTERNATIONAL ET LES RAISONS D'EN SORTIR SE VEUT UNE APPROCHE CRITIQUE ET DIDACTIQUE DE L'ÉVOLUTION DES RELATIONS INTERNATIONALES D'APRÈS-GUERRE FROIDE. APRÈS AVOIR CONFRONTÉ LES UTOPIES DE L'ÉPOQUE AUX DÉSORDRES ACTUELS -FINANCIERS ET COMMERCIAUX, TERRORISTES ET ANTITERRORISTES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX-, IL EN IDENTIFIE LES SYMPTÔMES ; ANALYSE LEURS CONTRADICTIONS ET APORTE DES PISTES DE SOLUTIONS POUR EN SORTIR.

DIFFUSION : EDITIONS LABOR – 29 QUAI DU COMMERCE – 1000 BRUXELLES – BELGIQUE – SITE : www.labor.be

PAROLES DU CONGO BELGE : ENTRETIENS ET TÉMOIGNAGES

HELBIG, DANIEL
EDITIONS LUC PIRE, 2005, 198 P.

COTE : COTA : 110-HEL-P

QUI SONT LES COLONIAUX ET LES COLONS ? COMMENT ONT-ILS VÉCU LE CONGO ? DANS QUEL CONTEXTE LOCAL OU GÉNÉRAL TRAVAILLAIENT-ILS ? QUELS LIENS LES UNISSAIENT ? QUEL REGARD PORTAIENT-ILS SUR LES CONGOLAIS ? POURQUOI ET COMMENT ONT-ILS QUITTÉ LEUR PAYS ? C'EST À TOUTES CES QUESTIONS QUE L'AUTEUR TENTE DE RÉPONDRE EN LES INTERVIEWANT. VINGT-TROIS PERSONNES S'EXPRIMENT SUR DES ASPECTS PARTICULIERS DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIALISATION, DE L'ORGANISATION ET DE L'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CONGOLAISE DURANT LA PÉRIODE 1940-1960. CE LIVRE NOUS AIDE À COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA COLONISATION BELGE AU CONGO DEPUIS SES FONDATIONS JUSQU'ÀUX TRACES QU'ELLE LAISSE ENCORE AUJOURD'HUI.

DIFFUSION : EDITIONS LUC PIRE – 37-39 QUAI AUX PIERRES DE TAILLE – 1000 BRUXELLES – SITE : www.lucpire.be

PARTENARIAT : ENTRE DÉSIR ET RÉALITÉ. ÉTUDE SUR LES RELATIONS DE PARTENARIAT DANS LE CADRE D'APPUIS ET D'ÉCHANGES DE PERSONNES DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

CATTIN, DENIS ; SCHREIBER, MARTIN
UNITÉ, BÂLE, SUISSE, 2002, 119 P.

COTE : COTA : 111-CAT-P

CETTE ÉTUDE A ÉTÉ MENÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉCHANGE DE PERSONNES DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE UNITE, PROGRAMME COFINANCÉ PAR LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT (DDC) DU GOUVERNE-

MENT SUISSE. CE PROGRAMME CONCERNE 26 ORGANISATIONS SUISSES DE COOPÉRANT(E)S VOLONTAIRES AFFECTÉ(E)S DANS DES PROJETS QUI SONT GÉRÉS PAR DES ORGANISATIONS PARTENAIRES DU SUD.

**DIFFUSION : SECRÉTARIAT CENTRAL UNITE – 33 MATTENHOFSTRASSE 3007 BERNE – SUISSE
SITE : www.unite-ch.org**

DÉCENTRALISATION ET CAPACITÉ DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES LOCALES : AUTOPSIE D'UNE COMMUNE RURALE. LE CAS DE KOROMBANA AU MALI

CISSE, ALOU HAMADOUN
FOPES, UCL, LOUVAIN-LA-NEUVE, 2005, 110 P.

NOTE : MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE LICENCIÉ EN POLITIQUES ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, OPTION DÉVELOPPEMENT ET GESTION DE PROJETS

COTE : COTA : 111.51-CIS-D

QUELQUES ANNÉES APRÈS LE DÉMARRAGE DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION AU MALI, BIEN QUE DES RÉSULTATS IMPORTANTS SOIENT ENREGISTRÉS DANS BIEN DES DOMAINES, LA MOBILISATION DES RESSOURCES RESTE UN VRAI CASSE-TÊTE. LA PLUPART DES RÉALISATIONS EST L'ŒUVRE DU DISPOSITIF FINANCIER SPÉCIFIQUE OU D'AUTRES PARTENAIRES. CETTE TIMIDITÉ DE MOBILISATIONS DES RESSOURCES LOCALES PARAÎT IMPORTANTE ET INTÉRESSANTE À COMPRENDRE ET À ÉLUCIDER. C'EST CE QUE TENTE DE FAIRE L'AUTEUR, AU DÉPART D'UNE ÉTUDE DE CAS, CELLE DE LA COMMUNE RURALE DE KOROMBANA QUI EST ASSEZ SIMILAIRE À PLUSIEURS AUTRES COMMUNES DU MALI.

DIFFUSION : FOPES - CENTRE DE DOCUMENTATION – 32 RUE DE LA LANTERNE MAGIQUE - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE – BELGIQUE

CONCEPTS ET PRATIQUES DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN RÉGIONS : UNE COMPARAISON FRANCO-ESPAGNOLE

REGARDS CNRS - IRD, 2002, 152 P.
NOTE : ACTES DE LA TABLE RONDE, BORDEAUX, 18-19 NOVEMBRE 1999, TALENCE

COTE : COTA : 111-CNR-C

LES DIFFÉRENTS TEXTES ICI RASSEMBLÉS CHERCHENT À RÉPONDRE À DE MULTIPLES INTERROGATIONS AUTOUR DU THÈME DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE. ON NOTERA QU'UNE QUESTION CENTRALE EN TRAVERSE TOUS LES APPORTS, TANT THÉORIQUES QUE PRATIQUES. IL S'AGIT, DANS UN CONTEXTE DE PROFONDE MUTATION DES RELATIONS INTERNATIONALES, DE MIEUX DÉFINIR LES RÈGLES D'UN NOUVEL ESPACE PUBLIC OÙ LES CITOYENS ONNT CHACUN LEUR PLACE POUR CONSTRUI-

chronique de livres

RE ENSEMBLE DES SOCIÉTÉS À LA FOIS MOINS INÉGALES EN LEUR SEIN ET SOUCIEUSES DE RAPPORTS PLUS ÉQUITABLES ENTRE ELLES.

DIFFUSION : CIEDEL – 30 RUE SAINTE HÉLÈNE – 69002 LYON – FRANCE
SITE : www.ciedel.org

DÉFAIRE LE DÉVELOPPEMENT, REFAIRE LE MONDE

PARANGON, PARIS, 2003, 410 P.

COTE : COTA : 110-PAR-D

L'ÈRE DU DÉVELOPPEMENT FAIT SUITE À CELLE DE LA COLONISATION, TOUT COMME L'ÈRE DE LA MONDIALISATION PREND LE RELAIS DE CELLE DU DÉVELOPPEMENT. IL N'Y A D'AVENIR ÉCOLOGIQUE, CULTUREL ET POLITIQUE SOUTENABLE ET SOUHAITABLE QU'AU-DELÀ D'UNE NÉCESSAIRE DÉCOLONISATION DE L'IMAGINAIRE. IL FAUT SORTIR NON SEULEMENT DE LA MONDIALISATION, MAIS ENCORE DU DÉVELOPPEMENT, EN SECOUANT LE JOUG DE LA DICTATURE DE L'ÉCONOMIE. LES QUESTIONS SOULEVÉES DANS CE LIVRE SONT NOMBREUSES ET ESSENTIELLES : QUELS SONT LES "HABITS NEUFS" DU DÉVELOPPEMENT ? L'ÉCONOMIE CRIMINELLE EST-ELLE L'AVENIR OU LA VÉRITÉ DU DÉVELOPPEMENT ? NE SOMMES-NOUS PAS DANS UN PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT SUICIDAIRE ? POURQUOI NE PAS LAISSER LES PAUVRES TRANQUILLES ? COMMENT RÉPONDRE À L'OPPRESSION POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT ? COMMENT SURVIRE AU DÉVELOPPEMENT ? Y A-T-IL DES ALTERNATIVES AU DÉVELOPPEMENT ?...

**DIFFUSION : EDITIONS PARANGON
16 RUE VICTOR HUGO – 69002 LYON
FRANCE**

SHARING POWER : LEARNING-BY-DOING IN CO-MANAGEMENT OF NATURAL RESOURCES THROUGHOUT THE WORLD

BORRINI-FEYERABEND, GRAZIA ;



PIMBERT, MICHEL ; TAGHI FARVAR, M.
IIED, LONDRES, UK, 2004, 456 P.

COTE : COTA : 121-BOR-S

CE LIVRE EST CONÇU POUR AIDER LES PROFESSIONNELS ET LES PERSONNES EN GÉNÉRAL QUI SOUHAITENT MIEUX COMPRENDRE LES PROCESSUS DE CO-GESTION, LES DÉVELOPPER ET LES METTRE EN VALEUR DANS LA PRATIQUE.

LES CONNAISSANCES ACCUMULÉES CES DERNIÈRES DÉCENNIES SUR LES BASES DE LA CO-GESTION, LES PRÉS REQUIS POUR DES NÉGOCIATIONS AINSI QUE LES RÈGLES, LES MÉTHODES ET LES CONDITIONS DES NÉGOCIATIONS ELLES-MÊMES SONT ILLUSTRÉES EN DÉTAIL. L'AUTEUR DONNE DE NOMBREUX CONSEILS PRATIQUES SUR LA GESTION DES DIFFÉRENTS POUVOIRS DANS LA COGESTION DES RESSOURCES NATURELLES, TELS QUE LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCORD.

**DIFFUSION : IIED – 3 ENDSLEIGH STREET – LONDON WC1H 0DD
UNITED KINGDOM – SITE : www.iied.org**

INGÉNIERIE ET ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

LE BOTERF, GUY

EDITIONS D'ORGANISATION, PARIS, 2004, 563 P.

NOTE : QUATRIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT RENOUVELÉE

COTE : COTA : 603.1-LEB-I

ISSUE D'UNE LONGUE PRATIQUE DE TERRAIN SUR LE MANAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, LES 250 FICHES DE CET OUVRAGE, REGROUPÉES AUTOUR DE 9 THÈMES, PROPOSENT DES CONCEPTS OPÉRATOIRES ET DES MÉTHODES QUI NE SONT PAS DES RECETTES MAIS DES GUIDES POUR L'ACTION. CETTE NOUVELLE ÉDITION CONSTITUE UN OUTIL DE TRAVAIL INDISPENSABLE POUR TOUS CEUX QUI CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DU PROFESSIONNALISME. ELLE CONSTITUE ÉGALEMENT UN SUPPORT DE FORMATION INDISPENSABLE POUR LES ÉTUDIANTS EN CE DOMAINE.

**DIFFUSION : EDITIONS D'ORGANISATION – 1 RUE THÉNARD – 75240 PARIS CEDEX 5 – FRANCE
SITE : www.editions-organisation.com**

COMMUNIQUER - TRANSMETTRE

DEBRAY, RÉGIS

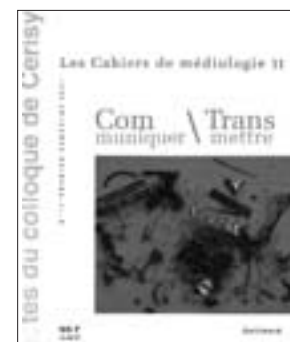
GALLIMARD, PARIS, 2001, 349 P.

COLL. : LES CAHIERS DE MÉDIOLOGIE, N°11

NOTE : ACTES DU COLLOQUE DE CERISY (JUIN 2000)

COTE : COTA : 160-DEB-C

LA TRANSMISSION, QUI VEILLE AU PASSAGE DES MESSAGES À TRAVERS LE TEMPS, SE DISTINGUE DE LA COMMUNICATION QUI ESSAIME CEUX-CI DANS L'ESPACE ; LA PREMIÈRE OPÈRE NÉCESSAIREMENT EN DIFFÉRÉ, LA SECONDE PEUT, GRÂCE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES, ATTEINDRE AU DIRECT ET À L'INTERACTIVITÉ ; LE CAPITAL SYMBOLIQUE D'UNE CULTURE SE TRANSMET – ET CETTE ACCUMULATION DISTINGUE L'HOMME DE L'ANIMAL – , UNE CERTAINE COPRÉSENCE COMMUNAUTAIRE SE COMMUNIQUE...



**DIFFUSION : AD REM ET LES CAHIERS DE MÉDIOLOGIE – 26 RUE DE CONDÉ – 75006 PARIS – FRANCE
SITE : www.mediologie.com**

formations / événements

[FORMATIONS]

STAGE ADEME

L'ADEME ORGANISE DES FORMATIONS "ÉNERGIES RENOUVELABLES" DESTINÉES AUX PROFESSIONNELS QUI SOUHAITENT DÉVELOPPER LEURS ACTIVITÉS ET/OU PARTICIPER AUX PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT EN SYSTÈMES PV, ÉOLIENS OU HYDROÉLECTRIQUES.

DU 3 AU 7 OCTOBRE 2005 ET DU 14 AU 18 NOVEMBRE 2005

AU DOMAINE DE LASTOURS (II), "GRAND ÉOLIEN : ANALYSE GLOBALE DES PROJETS DE PARCS ÉOLIENS RACCORDÉS AU RÉSEAU" ;

DU 6 AU 8 DÉCEMBRE 2005 À L'ADEME DE SOPHIA-ANTIPOLIS (06)

POUR PLUS D'INFORMATION :

ADEME

27, RUE LOUIS VICAL - 75007 PARIS

SITE WEB : www.ademe.fr

DU 10 AU 21 OCTOBRE 2005 À OUAGADOUGOU – BURKINA FASO PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION PARTICIPATIFS POUR UNE VIABILITÉ DES PROGRAMMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, D'HYGIÈNE ET D'ASSAINISSEMENT.

LES PROJETS D'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT ONT SUSCITÉ BEAUCOUP D'ESPOIRS AU SEIN DES POPULATIONS DÉMUNIES. DEPUIS LA DÉCENNIE DE L'EAU, DES EFFORTS CONSIDÉRABLES SONT TOUJOURS DÉPLOYÉS POUR L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DE POPULATIONS EN ZONES RURALES ET PÉRI-URBAINES.

CEPENDANT TOUTE CETTE ÉNERGIE RISQUE D'ÊTRE ANNIHILÉE SI LE SUIVI ET L'ÉVALUATION NE SONT PAS PRIS EN COMPTE DEPUIS LA CONCEPTION ET LA PLANIFICATION DU PROJET.

L'EXÉCUTION DE CES PHASES NE DOIT PLUS RESTER LE MONOPOLE DES EXPERTS, IL FAUT IMPLIQUER LES CONCERNÉS POUR DÉTERMINER, VÉRIFIER, MESURER, JUGER ET DÉCIDER DES AMÉLIORATIONS À APPORTER AUX PROJETS QUI LEUR SONT DESTINÉS.

POUR PLUS D'INFORMATION :

CREPA SIÈGE

03 BP 7112 OUAGADOUGOU

03 BURKINA FASO

TÉL. : 00 226 50 36 62 10/11

FAX : 00 226 50 36 62 08

E-MAIL : CREPA@FASONET.BF

SITE WEB : www.oieau.fr/crepa

DU 19 OCTOBRE AU 6 DÉCEMBRE 2005 UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN FORMATION INTERNATIONALE CONCEVOIR ET PILOTER DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT : OUTILS ET MÉTHODES POUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE DONNÉES

LA FORMATION VISE À APPORTER DES MÉTHODES ET DES TECHNIQUES POUR MIEUX IDENTIFIER LES PROJETS ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT, LES PILOTER ET EN ÉVALUER L'IMPACT. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EST PORTÉE DE MANIÈRE TRANSVERSALE SUR LES INDICATEURS : IMPORTANCE, INTÉRÊT, PRINCIPES À RESPECTER, IDENTIFICATION ET INTERPRÉTATION. LES SECTEURS ET LES THÈMES

SUIVANTS SONT TRAITÉS EN PRIORITÉ :

- LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ
- LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS LIÉES AU GENRE
- LES ÉTUDES DE SANTÉ ET DE PLANIFICATION FAMILIALE
- L'INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

POUR PLUS D'INFORMATION :

AIDEP ASBL

1, PLACE MONTESQUIEU, BTE 17

B- 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

BELGIQUE

TÉL. : 32 -10 47 45 42

FAX : 32 - 10 47 29 52

E-MAIL : aidep@sped.ucl.ac.be

COORDINATION : PATRICIA VANDAMME

SECRÉTARIAT : HORTENSE MBUEMBOU

DIRECTION SCIENTIFIQUE :

MICHEL LORIAUX, ETIENNE VERHAEGEN

ET HÉLÈNE RIJCKMANS.

SERVICE POUR LA TRANSFORMATION, L'INNOVATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL

LES FORMATIONS PROGRAMMÉES CONSTRUIRE ET GÉRER SON PROJET

- LE 04, 06 ET 13 OCTOBRE 2005

60,00 €/PERSONNE

FORMATRICE : FRANÇOISE CAMBIE

L'ANIMATEUR, SES RÔLES, SA RÉALITÉ – À LUI !

- LE 10 ET LE 24 NOVEMBRE 2005

40,00€/PERSONNE

FORMATEUR : THIERRY BAREZ

TECHNIQUES D'ENTRETIEN DANS LA RELATION D'AIDE

- LE 28 ET 29 NOVEMBRE 2005

40,00€/PERSONNE

FORMATRICE : GENEVIÈVE THULLIEZ

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

FORMATIONS RÉALISÉES GRÂCE AU

SOUTIEN DE LA COCOF – PROGRAMME

"COHÉSION SOCIALE" EN JOURNÉE ET À BRUXELLES

POUR PLUS D'INFORMATION :

SITE WEB : www.stics.be/calend.htm

LE CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CIEDEL) PROPOSE UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION POUR LA RENTÉE UNIVERSITAIRE 2005-2006. "INGÉNIERIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL"

FORMATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE POUR LES ACTEURS CONFRONTÉS AUX NOUVEAUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT.

CONÇUE EN TROIS TEMPS, ELLE PROPOSE EN FORMATION LONGUE OU COURTE UN PARCOURS DE FORMATION INDIVIDUALISÉ, ORGANISÉ AUTOUR DE TROIS AXES :

CAPITALISATION D'EXPÉRIENCES DÉFINITION DE STRATÉGIES ET DE POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT CONCEPT, CONDUITE, ACCOMPAGNEMENT ET ÉVALUATION D' ACTIONS ET DE DISPOSITIFS

POUR PLUS D'INFORMATION :

CIEDEL

30 RUE SAINTE HÉLÈNE - 69 002 LYON

TÉL. : 04 72 77 87 50

E-MAIL : ciedel@univ-catholyon.fr

SITE WEB : www.ciedel.org

CENTRE FOR DEVELOPMENTAL PRACTICE

COURSES FOR 2005 – 2006

13 – 17 MARCH 2006

(NON – RESIDENTIAL)

21-25 AUGUST 2006 (RESIDENTIAL)

DEVELOPMENTAL PLANNING,

MONITORING AND EVALUATION

3-7 APRIL 2006

17-21 JULY 2006

FOUNDATIONS IN DEVELOPMENTAL

PRACTICE

5-9 JUNE 2006

20 OCTOBER 2006

FOUNDATION SKILLS IN DEVELOPMENTAL

FACILITATION

31 JULY – 4 AUGUST 2006

DEVELOPMENTAL SUPERVISION

FOR MORE INFORMATION :

TÉL. : +27 0 21 462 3902

FAX : +27 0 21 462 3918

EMAIL : pauline@cdra.org.za

WEBSITE : www.cdra.org.za

formations / événements

[EVÉNEMENTS]

6 ET 7 OCTOBRE 2005 CONFÉRENCE INTERNATIONALE – BRUXELLES

QUE DEVIENT LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS L'EUROPE DE LA CONNAISSANCE ?

L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES MONDIALES RÉVÈLE QUE LA PART DES CO-PUBLICATIONS A DOUBLÉ EN DIX ANS. DE MÊME, LE NOMBRE DES ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR QUATRE EN QUINZE ANS. S'AGISSANT DES ENTREPRISES, LE MOUVEMENT EST TOUT AUSSI INTENSE : LES DÉPENSES DE R&D DES FILIALES ÉTRANGÈRES DES GRANDS GROUPES INTERNATIONAUX EFFECTUÉES DANS LES PAYS DE L'OCDE ONT DOUBLÉ ENTRE 1991 ET 2001.

L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE COMPORTE PAR ESSENCE UNE DIMENSION INTERNATIONALE, QUI EST LIÉE AU RÔLE MAJEUR DES ÉCHANGES DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET À LEUR CARACTÈRE DE BIEN PUBLIC. DEPUIS QUELQUES ANNÉES, CETTE DIMENSION INTERNATIONALE TEND À S'ACCENTUER SOUS L'EFFET COMBINÉ DE FACTEURS MULTIDISCIPLINARITÉ, COÛT DES GRANDES INFRASTRUCTURES, ÉMERGENCE DES PROBLÈMES GLOBAUX... OU ENCORE, TRANSITION VERS LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR, GLOBALISATION ÉCONOMIQUE, ETC. OR, DANS LE MÊME TEMPS, LA PART CONSACRÉE À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LES PCRD EUROPÉENS A SENSIBLEMENT DÉCRU. LES DISPOSITIONS

PRÉVUES POUR ENCOURAGER CETTE COOPÉRATION DANS LE 6E PCRD EN COURS N'ONT PAS EU À CE JOUR LE RÉSULTAT ESCOMPTÉ. SI LES PROGRAMMES DÉDIÉS DE FAÇON SPÉCIFIQUE À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ONT SUSCITÉ UN FORT INTÉRÊT, LA PARTICIPATION DES PAYS TIERS (NON-MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE)- AUX PROJETS RELEVANT DES DOMAINES SCIENTIFIQUES PRIORITAIRES DE L'EUROPE EST RESTÉE TRÈS EN DEÇÀ DES OBJECTIFS AFFICHÉS ET SEULE UNE FAIBLE PARTIE DES CRÉDITS ALLOUÉS À CET EFFET A PU ÊTRE ENGAGÉE. LES RAISONS EN SONT MULTIPLES : MANQUE D'INFORMATION, INADÉQUATION DES OUTILS ET DES CRITÈRES. UNE RÉFLEXION S'IMPOSE ET CECI D'AUTANT PLUS QUE LE CONSEIL ET

LE PARLEMENT EUROPÉENS DOIVENT SE PRONONCER SUR LE 7E PCRD PROPOSÉ PAR LA COMMISSION. CE FUTUR PROGRAMME-CADRE, QUI VISE À CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE, VA ENGAGER L'EUROPE POUR LES SIX

PROCHAINES ANNÉES. MALGRÉ DES AVANCÉES CERTAINES, LA PROPOSITION ACTUELLE FAITE PAR LA COMMISSION POUR LE 7E PCRD DOIT ENCORE DAVANTAGE FAVORISER LES IMPULSIONS NÉCESSAIRES. LA DIMENSION INTERNATIONALE DE L'EUROPE DE LA CONNAISSANCE DOIT AVOIR UNE AMBITION À LA TAILLE DES DÉFIS QUI SE POSENT À L'ÉCHELLE MONDIALE :: RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, MALADIES ÉMERGENTES, OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE DES NATIONS UNIES... CETTE AMBITION EXIGE LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE D'ENSEMBLE BASÉE SUR L'INTÉRÊT MUTUEL DE L'EUROPE ET DES PAYS PARTENAIRES. ELLE APPELLE ÉGALEMENT UNE PRISE EN COMPTE DE PRÉOCCUPATIONS PLUS SPÉCIFIQUES DE CES PAYS PARTENAIRES COMME, NOTAMMENT POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, LA SANTÉ, L'ALIMENTATION, LES RESSOURCES NATURELLES ET LE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS SCIENTIFIQUES. CETTE CONFÉRENCE MOBILISERA DES DÉCIDEURS POLITIQUES ET DES PERSONNALITÉS DU MONDE SCIENTIFIQUE PUBLIC ET PRIVÉ. ELLE A POUR OBJECTIFS D'ÉLABORER DES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES POUR QUE CES ENJEUX PUISSENT EFFECTIVEMENT ÊTRE PRIS EN CONSIDÉRATION.

CONTACTS :

IRD : HÉLÈNE DEVAL, 01 48 03 75 19, presse@paris.ird.fr

CIRAD : ANNE HÉBERT, 01 53 70 20 57, anne.hebert@cirad.fr

7 OCTOBRE 2005 CEME CHARLEROI COLLOQUE "FEMMES ET SOCIÉTÉ"

SOLIDARITÉ SOCIALISTE, LE MONDE SELON LES FEMMES ET LE SERVICE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA PROVINCE DE HAINAUT VOUS INVITENT À LA JOURNÉE "FEMMES ET SOCIÉTÉ", DE 9H00 À 17H00, AU CEME RUE DES FRANÇAIS 147, 6020 CHARLEROI POUR TOUTE QUESTION TÉLÉPHONER AU 071641044

25 OCTOBRE 2005 - NAMUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE WALLONIE- BRUXELLES.

DE NOMBREUX ACTEURS S'IMPLIQUENT, À DES DEGRÉS DIVERS ET DANS DES LIEUX VARIÉS, DANS CE TRAVAIL D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT EN BELGIQUE FRANCOPHONE. ON EN RETROUVE DANS LES ONG, DANS LES ÉCOLES, DANS LES UNIVERSITÉS, DANS LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE, DANS LES SYNDICATS, DANS LES ASSOCIATIONS DES MIGRANTS, PARMIS LES JOURNALISTES, AU SEIN DES POUVOIRS PUBLICS (CENTRAUX ET LOCAUX), ETC.

CEPENDANT, CES DIFFÉRENTS ACTEURS ONT TRÈS RAREMENT L'OCCASION DE SE RENCONTRER POUR DISCUTER DE LEURS VISIONS, DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MÉTHODES QU'ILS UTILISENT EN MATIÈRE D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET DE SENSIBILISATION À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

EN ORGANISANT CETTE TABLE RONDE, LE CONSEIL WALLONIE-BRUXELLES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (CWBCI) ESSAIE DE LANCER CE DIALOGUE, EN VUE D'UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE ET D'UN ENRICHISSEMENT MUTUEL.

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES DONC, POUR CONFRONTER LES POINTS DE VUE ET, PARTANT, ÉLARGIR LES HORIZONS ; MAIS AUSSI POUR SUSCITER DES SYNERGIES ET JETER LES BASES D'UN TRAVAIL EN COMMUN À PLUS LONG TERME.

INFORMATION ET INSCRIPTION AVANT LE 12 OCTOBRE :

ACODEV, FÉDÉRATION FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE DES ONG DE DÉVELOPPEMENT

BVD LÉOPOLD II, 184D - 1080 BRUXELLES

TÉL. : 02/219.88.55 ; FAX : 02/217.99.63.

MAIL : mm@acodev.be

www.acodev.be

6 – 10 DÉCEMBRE 2005 OUAGADOUGOU, BURKINA FASO L'ASSOCIATION RÉGIONALE SUR L'IRRIGATION ET LE DRAINAGE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (ARID) ORGANISE LE PREMIER SALON AFRICAIN DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE.

RENSEIGNEMENTS :

www.eieretsher.org/arid

1 – 3 MARCH 2006 WORLD SUSTAINABLE ENERGY DAYS 2006

THE WORLD SUSTAINABLE ENERGY DAYS, THE LARGEST ANNUAL CONFERENCE IN THIS FIELD IN EUROPE, OFFER A UNIQUE COMBINATION OF EVENTS ON SUSTAINABLE ENERGY PRODUCTION AND USE, COVERING ENERGY EFFICIENCY AND RENEWABLE ENERGY SOURCES FOR BUILDINGS, INDUSTRY AND TRANSPORT.

ORGANISATION AND CONFERENCE OFFICE :

O.O. ENERGIESPARVERBAND
LANDSTRABE 45, 4020 LINZ, AUSTRIA

TÉL. : 43/732/7720-14386

FAX : 14383

EMAIL : office@esv.or.at

WEBSITE : www.esv.or.at

on nous informe



CAMPAGNE 11.11.11 POUR VAINCRE LA PAUVRETÉ, IL FAUT EN COMBATTRE LES CAUSES !

En 2000, les Nations Unies s'étaient engagées à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015. Les objectifs ? Assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes ; réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ; améliorer la santé maternelle ; combattre l'HIV, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Mais cinq ans après cette Déclaration, il est déjà certain que si on continue au même rythme, quasi aucun objectif ne sera atteint ! C'est pourquoi le CNCD-11.11.11 mène campagne pour que les gouvernements appliquent enfin les mesures nécessaires pour atteindre les buts promis, mais aussi pour qu'on vise des objectifs plus ambitieux. Et c'est aussi pourquoi il coordonne la section belge de l'Appel mondial contre la pauvreté, qui regroupe plus d'un milliard d'ONG et d'associations dans plus de 70 pays et dont le symbole est le ruban blanc. Parce qu'il est vraiment temps de passer aux actes !

Il faut :

- promouvoir le droit au développement
- garantir le financement du développement
- développer la sécurité collective et la paix

Agenda de la campagne :

16-17 octobre : Marche mondiale des femmes et séminaire à Bruxelles
10-20 novembre : Opération 11.11.11
10-18 novembre : Action "Mon assiette" dans tout le réseau scolaire de la Communauté française
22 novembre : Séminaire sur l'OMC et les droits de propriété intellectuelle à Bruxelles

10 décembre : Journée d'action mondiale contre la pauvreté (Action " OMC ") à Bruxelles.

RENSEIGNEMENTS :

CNCD 11 11 11

TÉL. : 0800/30 111

FAX : 02 250 12 63

E-MAIL : cncd@cncd.be,

SITE WEB : www.cncd.be

PUBLICATION DU 7ÈME NUMÉRO DE DYNAMIQUES PAYSANNES : ANAPQUI, EXPÉRIENCE D'UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS DE QUINOA.

Depuis 15 ans, SOS Faim soutient l'Association nationale bolivienne de producteurs de quinoa.

D'une assise régionale, cette association a acquis une position nationale, s'est tournée vers la production de quinoa biologique et a conquis des marchés extérieurs. Cette évolution a rencontré des difficultés qui ont handicapé le développement ultérieur de l'association.

Son cheminement illustre parfaitement un certain nombre des paradoxes auxquels l'ensemble des organisations économiques paysannes sont confron-

tées dans la poursuite de leur identité d'entreprise sociale tournée vers la satisfaction de leurs membres, d'une part, et un positionnement durable sur des marchés concurrentiels, d'autre part.

DYNAMIQUES PAYSANNES EST UNE PUBLICATION GRATUITE DE SOS FAIM DIFFUSÉE EN TROIS LANGUES (FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL). VOUS POUVEZ L'OBTENIR SOIT VOUS ADRESSANT À info@sosfaim.be OU FAX : 32 2 514 47 77), SOIT LA TÉLÉCHARGEANT SUR LE SITE DE SOS FAIM www.sosfaim.be

NOUVEAU SITE INTERNET (<http://www.tearfund.org/tilz>)

Ce site propose une énorme quantité d'informations qui sont maintenant disponibles gratuitement, en format html ou pdf.

Recherchez des sujets spécifiques dans les domaines de l'agriculture, la santé, l'eau potable ou le développement communautaire.

Encouragez le développement structurel par la lecture des publications ROOTS.

Lisez les publications en anglais, espagnol et portugais. Vérifiez s'il existe des traductions locales.

Utilisez des discussions participatives basées sur l'apprentissage, dans les groupes communautaires.

Formez des gens en savoir-faire de facilitation.

Lisez notre bulletin d'information Pas à Pas qui comprend des thèmes comme le théâtre dans le développement, l'al-

on nous informe

phabétisation, la pollution, le VIH et le sida.

Le site est à faible bande passante. Vous pouvez faire vos recherches par thème et il est facile à naviguer.

EDITION DU NOUVEAU NUMÉRO (N° 68) DU MAGAZINE DEFIS SUD, AVEC EN DOSSIER : "GÉOPOLITIQUES DE L'AIDE". AU-DELÀ DU 0,7% DU PIB ATTRIBUÉ AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT, TANT PROMIS, TANT ATTENDU, UN CONSTAT : LES RELATIONS ENTRE PAYS RICHES ET PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT SONT COMPLEXES.



Les politiques d'aide au développement entrent souvent en contradiction avec d'autres politiques commerciales ou migratoires. " L'enfer est pavé de bonnes intentions " : l'aide a parfois, même souvent, des conséquences néfastes pour le développement des pays du Sud. Il est donc nécessaire de responsabiliser les gouvernements des pays riches afin d'obtenir des politiques d'aide plus cohérentes. Ce dossier dresse un bilan de l'aide : ses avancées, ses contradictions, ses reculs et ses nouveaux acteurs, tel que le Brésil et la Chine.

Cette édition de D f s Sud (n 68) est disponible au prix de 4   en s'adressant   :

D FIS SUD, RUE AUX LAINES, 4
1000 BRUXELLES, BELGIQUE
TEL : 32- (0)2- 511 22 38
FAX : 32- (0)2- 514 47 77

LE CADTM ANNONCE LA PARUTION DE SON NOUVEAU LIVRE : "L'AFRIQUE SANS DETTE" PAR DAMIEN MILLET., ED. CADTM/SYLLEPSE, JUIN 2005, 224 PAGES, PRIX : 14 EUROS, PORT INCLUS, ISBN CADTM : 2-930443-01-4, ISBN SYLLEPSE : 2-84950-056-9

A travers 9 chapitres tr s document s, ce livre analyse l'histoire politico- conomique de l'Afrique, la domination, les mutilations et les trahisons subies par le continent noir. Il est avant tout un plaidoyer pour une rupture avec la logique impos e par le Fonds mon taire international et la Banque mondiale, et   travers eux, par les puissants promoteurs de la mondialisation n olib rale.

Pour les associations, il est possible de b n ficier d'un prix r duit pour toute commande d'au moins 5 exemplaires : 11 euros par ouvrage, frais de port inclus.

LE LIVRE EST DISPONIBLE EN LIBRAIRIE OU SUR COMMANDE AU CADTM (CH QUE AU NOM DU CADTM EN PR CISANT NOM ET ADRESSE DE LIVRAISON) : CADTM FRANCE, 17 RUE DE LA BATE, 45150 JARGEAU, FRANCE, TEL : 00 33 (0)2 38 59 98 28, E-MAIL : france@cadtm.org

LE CENTRE TRICONTINENTAL (CETRI) DE LOUVAIN-LA-NEUVE VIENT DE PUBLIER UN NOUVEL OUVRAGE DANS SA COLLECTION ALTERNATIVES SUD, CO DIT E CHEZ SYLLEPSE   PARIS: "MOUVEMENTS ET POUVOIRS DE GAUCHE EN AM RIQUE LATINE. POINTS DE VUE LATINO-AM RICAINS" (CETRI-SYLLEPSE, 2005, 223 PAGES)

Les succ s que la gauche latino-am ricaine esp rait engranger au sortir des dictatures militaires des ann es 1970 et 1980 se sont fait attendre. Aujourd'hui, la tendance est l  : mouvements populaires, exp riences citoyennes alternatives et partis de gauche ont le vent en poupe, dans des proportions et selon des modalit s certes tr s diff rentes d'un pays   l'autre. Quelles sont leurs v ritables capacit s d'incidence sur le mod le de d veloppement dominant ? Quelles alternatives proposent-ils aux recettes n olib rales, dont les cons quences en mati re d'in galit s et d'injustices sociales touchent au d sastre dans toute l'Am rique latine.

INFORMATION :
duterme@cetri.be OU 00 32 10 48 95 60

VIENT DE PARA TRE : A LA CROIS E DES POUVOIRS UNE ORGANISATION PAYSANNE

FACE   LA GESTION DES RESSOURCES

C'est   partir de 1992, apr s la conf rence de Rio, que le d veloppement durable devient un objectif central des politiques publiques. Pourtant, d s les ann es 1980 en Basse Casamance, une organisation paysanne se pr occupe de rechercher des solutions   la grave crise  cologique et de subsistance qui  branle les syst mes de production. Son positionnement en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles tranche avec les choix habituels des associations. Cet ouvrage pr sente une  tude approfondie de l'action d'une organisation intervillageoise de d veloppement local, le Comit  d'action pour le d veloppement du Fogny.

L'organisation paysanne entreprend de r habiliter la riziculture dans des zones d grad es et, pour ce faire, traite avec diff rentes cat gories d'acteurs. En n gociation avec les pouvoirs coutumiers, administratifs, politiques ou encore impos s par des organismes d'encadrement externes, l'organisation exprime une volont  collective, donne la parole   des cat gories domin es et d veloppe des comp tences propres. L' tude de cette dynamique associative invite   une analyse des innovations techniques et institutionnelles permettant de g rer durablement les ressources naturelles et, plus largement, une r flexion sur les ressorts du d veloppement et du changement social dans une soci t  rurale africaine.

LA LIBRAIRIE DU CIRAD
TA 283/04 - AVENUE AGROPOLIS - 34398
MONTPELLIER CEDEX 5 - FRANCE
T L : 0033 4 67 61 44 17
FAX : 0033 4 67 61 55 47
EMAIL : librairie@cirad.fr
INTERNET : http://www.cirad.fr

VIENT DE PARA TRE : MARC L VY, L' CONOMIE DU VOLONTARIAT OU LE R LE DES INDIVIDUS, CONTRIBUTION FINANC E PAR L'AGENCE FRAN AISE DU D VELOPPEMENT (AFD) AU COLLOQUE ORGANIS  LES 29 ET 3  JUIN 2005   OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) PAR L'INSTITUT AFRIQUE MODERNE ET LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE, JUIN 2005, 94 P.

L' conomie du volontariat est analys e

on nous informe



ici à travers les informations recueillies lors d'entretiens permettant aux interlocuteurs de faire connaître leurs parcours d'individus engagés dans des actions de développement, essentiellement au niveau local. A travers ces

contacts, il s'agit d'éclairer l'engagement volontaire en Afrique en identifiant les principales caractéristiques culturelles, sociales et économiques des bénévoles, leurs motivations, les difficultés qu'ils rencontrent, leurs attentes et leurs perspectives de collaboration avec les autres acteurs (institutionnels) du développement.

INFORMATIONS: FIP, 53 QUAI D'ORSAY, 75007 PARIS, TÉL: +33(0)1 47 53 67 00, FAX: +33(0)01 44 18 37 65, SITE: www.fondapol.org, EMAIL: contact@fondapol.org

offres d'emploi

QUINOA RECRUTE DES BÉNÉVOLES RESPONSABLES DE PROJET POUR SES CHANTIERS 2005.

Ces séjours durent un mois et combinent la participation à un micro projet d'une ONG partenaire locale et une réflexion sur les enjeux du développement et des relations Nord-Sud.

Quinoa propose aux (co-)responsables diverses formations et outils pédagogiques spécifiques à l'éducation au développement et à la gestion de groupe.

Les critères de sélection sont: l'expérience dans un pays du Sud et/ou d'encadrement de groupes, l'intérêt pour les relations Nord-Sud et la disponibilité. (préparation: plusieurs soirées par mois + 4 week-ends entre janvier et juin 2006 - séjour d'immersion: 1 mois en juillet ou en août - suivi/évaluation: 2 week-ends en octobre/novembre).

CV ET LETTRE DE MOTIVATION SONT À ENVOYER PAR E-MAIL OU À L'ADRESSE POSTALE SUIVANTE: ONG QUINOA RUE BOSQUET 73 | 1060 BRUXELLES info@quinoa.be | 02/5375604.

UNE SOIRÉE D'INFORMATION POUR LES CANDIDATS (CO-)RESPONSABLES EST PRÉVUE LE 18 OCTOBRE À 18H30 À LA MAISON PELGRIMS, RUE DE PARME 69, 1060 SAINT GILLES.

LE CENTRE TRICONTINENTAL – CETRI (CENTRE DE RECHERCHE, DE PUBLICATIONS, DE FORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA MONDIALISATION ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX DU SUD), RECHERCHE : UN(E) CHARGÉ(E) DE LA DIFFUSION ET PROMOTION – MI-TEMPS, ENGAGEMENT IMMÉDIAT.

Conditions : Passeport APE – CDI avec période d'essai.

Profil : motivation pour l'objet social du CETRI, facultés d'organisation et d'initiative, sens pratique, compétences en matière de promotion et de diffusion, maîtrise des outils informatiques standards (connaissance de l'anglais ou de l'espagnol et capacité de gérer un site web sont des plus).

ENVOYER CANDIDATURES ET CV POUR LE 26 SEPTEMBRE AU PLUS TARD À B.DUTERME, CETRI, AVE STE GERTRUDE 5, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE OU duterm@cetri.be

LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE, COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE, RECRUTE UN RESPONSABLE DE PROJET (H/F) AU SRI LANKA

En tant que responsable de projet pour la Croix-Rouge de Belgique :

- Vous mettrez en œuvre et superviserez les activités du projet conformément aux objectifs initiaux

- Vous superviserez la gestion de votre équipe
- Vous coordonnerez votre action avec les autres intervenants publics et non-gouvernementaux dans votre secteur d'activité

- Vous superviserez la gestion budgétaire du projet.

Profil : une expérience réussie dans la gestion de projet y compris le gestion d'équipe, une expérience du travail social et/ou dans le domaine de la psychologie, une expérience de travail à l'étranger, de préférence en ONG humanitaire, une formation d'études supérieures de préférence dans le domaine social ou psychologique. Des connaissances en psychologie de crise et victimologie sont des atouts.

- Vous avez l'esprit d'équipe mais savez travailler de manière autonome et prendre des initiatives lorsque cela s'avère nécessaire, une très bonne pratique de l'anglais à l'oral et à l'écrit, des compétences pédagogiques, une parfaite maîtrise de l'outil informatique.s

CV ET LETTRE DE MOTIVATION EN DEUX FICHIERS ATTACHÉS PAR MAIL À :

job-int@redcross-fr.be, À L'ATTENTION DE : DAMIEN VAN WYNSBERGHE, CROIX-ROUGE DE BELGIQUE, DÉPARTEMENT INTERNATIONAL, ADMINISTRATEUR DU PERSONNEL EXPATRIÉ. AVEC POUR OBJET : SL/PSYCHOSOC /03

LES ONG, QU'EST CE QUE C'EST ?

Les ONG sont de plus en plus sous les feux de l'actualité. Par leurs multiples interventions, leurs prises de positions, leurs capacités de mobilisation, elles deviennent un des acteurs incontournables de nos sociétés, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

Reflets de la société civile dans sa diversité, les ONG ne forment pas un tout homogène et se distinguent en fonction de leurs origines, de leurs objectifs, de leurs modes de fonctionnement ou de financement. Celles qui s'occupent plus particulièrement de la coopération au développement avec les pays du Sud (ONGD) en sont une des composantes. Cet ouvrage vise à rendre compte de ce qui les caractérise. Il se compose de deux parties.

Dans la première, 46 personnalités belges issues de divers milieux (culturel, politique, associatif, syndical, universitaire, sportif,...) expriment leur point de vue, leur regard ou leurs attentes à propos des ONG. Elles ont été choisies en fonction de leur engagement par rapport à des causes comme les droits humains, l'environnement, l'action sociale, les relations Nord-Sud, le commerce équitable ou pour l'institution qu'elles représentent.

Le COTA les a invitées à poser des questions aux ONG de développement. La seconde partie de l'ouvrage répond à leurs questions sous forme de grands chapitres : historique, activités, sources de financement, légitimité, indépendance, les relations qu'elles entretiennent entre elles et avec l'extérieur,... ainsi que d'autres informations et références utiles (liste des ONG, procédures pour l'obtention de financements, formation et emploi,...)

Outre son aspect pédagogique, cet ouvrage constitue la première étape d'une action plus large de sensibilisation à la solidarité internationale et de dialogue avec le public belge sur la nature et le rôle des ONG face aux enjeux internationaux actuels.



Couleur livres
Rue Lebeau, 4
6000 Charleroi
Tel +32 (0)71 32 63 22
Email : couleurlivres@skynet.be
URL www.couleurlivres.be

COTA
Rue de la Révolution, 7
1000 Bruxelles
Tél +32 (0)2 218 18 96
Fax +32 (0)2 223 14 95
Mail de contact : didier.beaufort@cota.be
URL www.cota.be



PHOTO : COTA